

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 21 janvier 2025 / 21 rajab 1446 - N° 3746 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le président du parti "Sawt Echaâb", et le premier secrétaire national du FFS

P.24

ALGÉRIE - ONU

M. Attaf préside à New York la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen Orient

P.24

ALGÉRIE - FRANCE

Dominique de Villepin critique vertement le gouvernement français

P.24

ALGÉRIE - ONU

Le secrétaire général des Nations unies remercie l'Algérie

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a remercié lundi à New York l'Algérie pour l'avoir invité à présenter une allocution sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. M. Guterres qui a remercié l'Algérie, lors de son allocution, au début des travaux de la réunion ministérielle du Conseil de sécurité, sous la présidence de l'Algérie, consacrée à "la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", a également rendu hommage aux organisations et pays, dont le Qatar, ayant consenti des efforts constants en vue de parvenir à un accord de cessez-le-feu à Gaza entre le mouvement de résistance palestinienne Hamas et l'entité sioniste, après 16 mois de génocide dans la bande de Gaza.



ASSISES NATIONALES SUR LE CINÉMA

Des cinéastes saluent le grand intérêt accordé par le président de la République au secteur du cinéma

P.3

CONSEIL DE LA NATION

Poursuite des réunions du groupe de travail chargé de l'examen des deux avant-projets de loi relatifs aux partis et aux associations

P.4

BOURSE D'ALGER

Ouverture du capital de la BDL avec 44,2 millions de nouvelles actions mises en vente

P.6

SANTÉ

**L'ÉPILEPSIE
Qu'est-ce qui se passe exactement ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (9^e J AUJOURD'HUI À 17H45)

CRB - JSK

Les Canaris face à leur bête noire !

Par F Yanis

P.22



MÉDÉA

Mise en service de la salle de cinéma Ahmed Cherif Kortbi à Berrouaghia

P.16

AIR ALGÉRIE

Les voyageurs vers l'Arabie Saoudite tenus de présenter un certificat de vaccination contre la méningite quadrivalente à compter du 10 février

P.2

TOUGGOURT

Lancement des projets de deux sièges de sûreté urbaine



Les autorités de la wilaya de Touggourt ont procédé hier à la pose de la première pierre pour la réalisation des sièges de sûreté urbaine de Touggourt et zaouïa El-Abidia, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Ces projets, d'un coût de plus de 140 millions DA, seront dotés des divers services techniques et administratifs, ainsi que des dispositifs de contrôle des incendies, a-t-on indiqué.

Un autre siège de sûreté urbaine, en cours de réalisation au niveau de la cité 700 logements, dans la commune de Touggourt, et dont les travaux sont à 70% d'avancement, sera livré au deuxième trimestre de l'année en cours, ont précisé les services de la wilaya. Lors de l'inspection du chantier de cette structure, le wali de Touggourt, Othmane Abdelaziz, a mis en avant l'importance de ce type de structures dans le renforcement de la sécurité et la préservation de la quiétude au niveau des zones urbaines, avant d'appeler à la livraison des projets dans les délais impartis et au respect des normes de réalisation.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Mila : 5.545 nouveaux postes de formation pour la session de février

Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Mila offre 5.545 nouveaux postes de formation au titre de la session de février 2025, a indiqué dimanche la responsable du secteur, Samira Benlemdajad.

Le nombre de postes constitué de 2.715 postes de formation diplômante et 2.830 postes de formation qualifiante est proche de celui offert durant la session de février de l'année passée, a précisé à l'APS la même source.

Un nombre important de ces postes a été réservé aux nouvelles spécialités "adaptées au marché de l'emploi de la wilaya et appelées à contribuer au développement des secteurs stratégiques dont ceux du bâtiment, des travaux publics, de l'agriculture, de l'informatique et du textile", a ajouté la même responsable.

OULED DJELLA

Réouverture du bureau de poste de Hassi Essayida, dans la commune de Chaiba

Le bureau de poste de la localité de Hassi Essayida, dans la commune de Chaiba (60 km au nord d'Ouled Djella) a été rouvert et mis en service après des travaux de réhabilitation, a indiqué, lundi le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Tahar Chenoufi.

Les travaux de réhabilitation et de rénovation permettent à cette structure postale de disposer, dorénavant, d'une salle d'attente plus spacieuse, de bureaux rénovés, d'une façade ravalée et d'une menuiserie refaite à neuf au niveau des fenêtres, en plus de la réfection de la peinture, selon le même élu. Les travaux, financés sur le budget de la wilaya, ont nécessité plus de 4 millions de dinars, selon M. Chenoufi qui a ajouté que la remise en service de ce bureau de poste va contribuer à l'amélioration de l'accueil et de la qualité de service.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES 3 morts et 72 blessés le week-end dernier (Sûreté nationale)



Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 72 autres ont été blessées dans 67 accidents de la route survenus le week-end dernier en zones urbaines, indique lundi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données des services compétents de la Sûreté nationale.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour tout signalement.

GUELMA

Lancement du projet de réhabilitation du système d'approvisionnement en eau potable de 11 quartiers du chef-lieu de wilaya

Les travaux de réhabilitation du système d'approvisionnement en eau potable de 11 quartiers du chef-lieu de wilaya de Guelma ont été lancés dimanche.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme national de réhabilitation du système d'approvisionnement en eau potable (AEP) de 12 vilayats du pays, a indiqué à l'APS Ammar Imzeroukene, directeur central des réseaux AEP à l'Algérienne des eaux (ADE), qui a présidé le lancement de ce projet en compagnie du wali de Guelma, Mme Houria Aggoune.

Ce projet pour lequel a été mobilisée une enveloppe financière de 745 millions DA porte sur la rénovation totale des canalisations du réseau d'AEP d'une longueur de plus de 46 km, a ajouté le même responsable.

BOUMERDES

Réception de nouveaux établissements de formation professionnelle en 2025

De nouveaux établissements de la formation professionnelle seront réceptionnés à Boumerdes, durant l'année en cours (2025), a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).

Il s'agit notamment de l'Institut national spécialisé dans la formation en bâtiment et travaux publics de la commune de Beni Amrane et de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) en industrie de Khemis El-Khechna, a indiqué, à l'APS, la directrice locale de la Formation professionnelle, Salihia Manzou, en marge de l'opération d'inscriptions pour la session de février prochain.

Il est aussi prévu l'ouverture de nouvelles annexes de formation dans les communes de Taouergua, Larbaâtache et Kherrouba, outre l'achèvement des travaux de réhabilitation d'un internat à Dellys, d'une annexe professionnelle à Cap Djinet et deux (2) internats à l'Institut national de formation professionnelle de Bordj Menai 2 et à l'Institut de formation professionnelle des Issers.

L'année 2025 verra également l'achèvement des travaux de réhabilitation du CFP de Boudouaou et du Centre de formation professionnelle pour handicapés de Corso, selon la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Bechar : Démantèlement d'un réseau de trafiquants de psychotropes



Les éléments de la brigade anti-drogue de la Police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Bechar ont démantelé un réseau de narcotrafiquants et ont saisi 2.583 gélules de psychotropes, a-t-on appris lundi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Le démantèlement de ce réseau criminel composé de trois (3) individus est venue à la suite de l'exploitation d'informations faisant état de l'acheminement d'une quantité de psychotropes, dans un bus à destination d'une wilaya du nord du pays, a-t-on précisé.

Les investigations, menées en coordination avec le parquet de Bechar, ont permis l'identification et l'arrestation, dans une première phase, de deux (2) suspects et la saisie en leur possession de 1.734 gélules de psychotropes, en plus d'une importante somme en monnaies nationale et en devises étrangères, a expliqué la source. Poursuivant leurs enquêtes, les policiers ont ensuite pu identifier et arrêter leur fournisseur, dont la perquisition du domicile à Bechar a donné lieu à la saisie de 849 autres gélules de psychotropes, en plus d'une importante somme d'argent, fruit de la commercialisation illégale de psychotropes, en plus d'une arme blanche de catégorie 6, a-t-on ajouté.

Les trois mis en cause (33 à 38 ans) ont été présentés à la justice et ont été placés en détention provisoire pour les chefs d'inculpation de détention et transport de psychotropes dans le but de leur commercialisation illicite, a conclu la source.

AIR ALGERIE

Les voyageurs vers l'Arabie Saoudite tenus de présenter un certificat de vaccination contre la méningite quadrivalente à compter du 10 février

La compagnie nationale Air Algérie a fait état, hier dans un communiqué, de l'obligation pour tous les voyageurs à destination de l'Arabie Saoudite de présenter un certificat de vaccination contre la méningite quadrivalente (ACWY), à compter du 10 février prochain.

"Air Algérie informe son aimable clientèle qu'en application d'une instruction des autorités sanitaires du Royaume d'Arabie Saoudite, tous les voyageurs à destination du Royaume d'Arabie Saoudite devront impérativement présenter un certificat de vaccination contre la méningite quadrivalente et s'assurer d'avoir reçu les vaccins exigés au moins 10 jours avant le vol", lit-on dans le communiqué.

"Seul le carnet de vaccination international portant le cachet officiel de l'Etat sera accepté", précise la même source.

La décision sera appliquée à compter du 10 février 2025, au lieu du 1er février, comme annoncé préalablement, précise la compagnie nationale.

Ainsi, Air Algérie a appelé tous les candidats à l'Omra à se conformer aux instructions contenues dans cette annonce.

ASSISES NATIONALES SUR LE CINÉMA

Tebboune : "tous les symboles de la résistance et de la révolution doivent avoir leur juste part dans les œuvres cinématographiques"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé dimanche, que tous les symboles de l'Algérie parmi les chefs de la résistance populaire contre le colonialisme et de la glorieuse Guerre de libération "doivent avoir leur juste part dans les œuvres cinématographiques", soulignant que tout évènement lié à la Révolution "peut être le thème d'un film cinématographique".

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des Assises nationales sur le cinéma au Centre international de conférences Abdellatif-Rahal (CIC, Alger), le président de la République a déclaré: "Tous les moyens ont été mobilisés pour la production d'un film à la hauteur du symbole de l'Algérie et de la résistance populaire, l'Emir Abdelkader".

Et d'ajouter, "Tous nos leaders parmi les chefs de la résistance populaire Cheikh Bouamama, Cheikh El-Mokrani, Fatma N'Soumer, Boubaghla ainsi que Benacer Benchahra et les Ouled Sidi Cheikh, et les chefs de la glorieuse Guerre de libération, y compris ceux qui ne sont pas connus du public, doivent avoir leur juste part dans la production cinématographique", soulignant que "tout évènement lié à la Révolution peut faire l'objet" d'un film cinématographique.

Le président de la République a salué, à cette occasion, l'histoire riche du cinéma algérien, et a rendu hommage à tous ceux qui ont fait sa gloire, soulignant que le cinéma algérien "est l'œuvre de femmes et d'hommes qui se sont mobilisés pour la patrie avec un engagement révolutionnaire".

"Le cinéma algérien est né de la matrice de la glorieuse Révolution", a-t-il également



rappelé. Après avoir dit sa fierté pour ce que les pionniers du cinéma algérien ont réalisé, le président de la République a exprimé son espoir de voir "la flamme se raviver dans le pays du million et demi de martyrs, le pays de la résistance et de l'histoire", rappelant que le cinéma algérien "a

documenté les souffrances du peuple algérien tout au long des 132 ans" de colonialisme tout comme il a documenté "tout ce que notre pays a connu comme difficultés avant d'arriver là où il est aujourd'hui après le Hirak qui a impressionné le monde, sans aucune effusion de sang durant plusieurs

mois de marches pacifiques". Il a ajouté dans ce contexte que "grâce à sa conscience politique, l'Algérie a atteint un niveau de civilisation qui fait d'elle une école", d'autant que, a-t-il dit, "tout ce qu'il y a dans notre pays est sacré et l'esprit de nos martyrs plane toujours au dessus de notre chère patrie".

Le président de la République a souligné à l'adresse des participants: "la création est libre et vous disposez de la liberté absolue dans vos créations artistiques sauf ce qui vise l'Algérie et porte atteinte aux valeurs de la société et des constantes de la nation".

Il a rappelé que pour la première fois depuis l'indépendance, des lycées artistiques ont été, récemment, créés pour "former des talents artistiques de haut niveau et instaurer un climat culturel permettant à notre pays de passer à une autre étape". Après avoir précisé que le secteur du cinéma était "capable de créer des milliers d'emplois", il a invité les participants à ces assises à faire partie de leurs avis et de leurs propositions "en toute liberté" notamment en ce qui concerne les domaines de formation en œuvrant à trouver des solutions aux problèmes posés à l'instar du problème des salles de projection.

Nécessité de promouvoir la production, le financement et l'investissement (participants)

Les participants aux différents ateliers sur le cinéma organisés, dimanche à Alger, ont affirmé au premier jour des assises nationales sur le cinéma l'importance de "développer la production, le financement et la distribution" et de "soutenir l'investissement" dans le domaine du cinéma tout en assurant "une gouvernance efficace" dans le secteur pour relancer l'industrie cinématographique algérienne.

Intervenant aux différents ateliers, des réalisateurs, producteurs, experts, investisseurs et acteurs dans le domaine de l'industrie cinématographique ont formulé leurs propositions au sujet de plusieurs questions liées à la réalité du cinéma en Algérie et ses perspectives, estimant que ces assises, dont l'ouverture a été présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "constituent une étape cruciale dans le renforcement des acquis réalisés", "le lancement d'une nouvelle dynamique" et "l'élaboration d'une feuille de route claire à la hauteur des attentes futures du cinéma algérien".

Il s'agit, selon les intervenants, "d'un espace important pour évaluer les réalisations accomplies sur le terrain, comprendre les défis actuels et développer des solutions réalistes et concrètes", en veillant à évaluer le progrès réalisé sur les plans, législatif et structurel et à examiner l'efficacité des mécanismes introduits en vertu de la loi sur l'industrie cinématographique promulguée en 2024.

Les interventions ont porté également sur l'importance de définir de bonnes pratiques, de corriger les lacunes, de renforcer le cadre institutionnel et réglementaire, de renforcer les mécanismes de gouvernance et de contrôle pour garantir la transparence et une performance efficace, en sus de définir clairement les rôles et responsabilités des secteurs, public et privé. En dépit des réalisations importantes accomplies ces dernières années, dont la promulgation de la loi sur l'industrie cinématographique, "le secteur du ci-

néma continue de faire face à plusieurs défis structurels et fonctionnels liés à l'application des textes législatifs et à l'interférence entre les prérogatives des différentes instances mais aussi au manque de sources de financement durables et diversifiées garantissant la pérennité des projets cinématographiques, et ce par le manque d'infrastructures adéquates et modernes consacrées à l'industrie cinématographique".

Les participants ont souligné, en outre, "l'absence de conventions collectives protégeant les droits des travailleurs du secteur, la difficulté à attirer le public en salles, le retard accusé en matière d'adoption de technologies modernes dans les domaines de la production, de la distribution et de l'archivage cinématographique, outre une présence en déclin du cinéma algérien au niveau international". Les ateliers ont porté sur cinq axes principaux élaborés pour répondre aux défis contemporains auxquels est confronté le secteur du cinéma.

Ainsi, les axes choisis ont permis aux participants d'aborder les défis soulevés et de proposer des solutions pratiques et durables. A ce propos, l'atelier sur "l'économie et le financement du cinéma" s'est penché sur "des questions concernant, entre autres, l'amélioration des mécanismes de financement public, l'octroi d'incitations fiscales pour drainer les investissements et la mise en place de mécanismes favorisant la production, la distribution et l'exploitation des œuvres cinématographiques".

Quant à l'atelier sur la "gouvernance et le cadre réglementaire du cinéma", les interventions ont braqué les projecteurs sur "l'importance de renforcer le cadre juridique et institutionnel en vue d'une gouvernance moderne et transparente du secteur, d'appliquer les dispositions de la loi sur l'industrie cinématographique, de définir les rôles et responsabilités entre les différentes institutions et de créer des

organismes à même d'assurer un suivi efficace des politiques publiques".

L'atelier sur la déontologie, les relations professionnelles et la formation a permis aux participants de soulever des préoccupations concernant la nécessité "d'instaurer un environnement professionnel fondé sur une charte éthique claire et une organisation transparente en sus d'élaborer et de mettre en œuvre des conventions collectives pour les métiers cinématographiques, ainsi que de réglementer les relations contractuelles et les conditions de travail et de créer des mécanismes de médiation professionnelle".

Concernant l'atelier sur le public et la "distribution des œuvres cinématographiques", il a permis de formuler des propositions visant à rétablir le lien entre la projection de films et le public, en relançant les espaces de projection, en rénovant et en modernisant les salles de cinéma, tout en encourageant les ciné-clubs et les festivals locaux".

L'atelier sur la numérisation, les technologies et la sauvegarde du patrimoine cinématographique a porté sur les moyens d'assurer une transition numérique efficace susceptible de préserver et de valoriser durablement le patrimoine cinématographique algérien, grâce à la numérisation et à l'archivage cinématographique, outre la création de plateformes numériques de diffusion et de distribution d'œuvres cinématographiques et la formation spécialisée dans les métiers numériques liés au cinéma." Les Assises nationales sur le cinéma s'inscrivent dans une vision nouvelle, globale, cohérente et participative, en phase avec les objectifs nationaux.

Ces assises regroupent les différents acteurs du monde du cinéma, dans le but d'élaborer une feuille de route opérationnelle permettant de franchir des étapes concrètes vers la création d'une industrie cinématographique moderne et compétitive.

Des cinéastes saluent le grand intérêt accordé par le président de la République au secteur du cinéma

Des cinéastes ont salué, lors des assises nationales sur le cinéma qui se sont ouvertes, dimanche au Centre international de conférences (CIC) "Abdellatif-Rahal" à Alger, du grand intérêt accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au secteur du cinéma en Algérie.

Qualifiant ces assises nationales d'"initiative très appréciée", le cinéaste Ahmed Rachedi a salué la bonne organisation et une présence de haut niveau, particulièrement, celle du président de la République et de hauts responsables de l'Etat", ce qui reflète "une forte volonté politique de booster ce secteur".

Evoquant plusieurs problèmes auxquels est confronté le cinéma algérien, notamment en termes de production et de

distribution, ainsi que les salles de cinéma, M. Rachedi a rappelé que le cinéma algérien "s'est imposé, dans les années 1970 et 1980, au niveau international avec des œuvres en lien avec l'Algérie et ses spécificités culturelles, d'autant plus qu'il s'agissait à l'époque d'œuvres nouvelles pour le cinéma mondial".

Pour le cinéaste, les changements technologiques en cours "permettront, à leur tour, de booster ce domaine", à travers la création de nouvelles plateformes dédiées aux films, telles que les chaînes de télé, le streaming, ainsi que les technologies de projection de films dans les grandes salles de cinéma.

Pour le réalisateur Mounes Khammar, ces assises ont été ponctuées par le discours historique du président de la Répu-

blique, qui a exprimé "sa forte volonté de relancer le secteur du cinéma dans une démarche qualifiée de révolutionnaire", ainsi que "son engagement et celui de l'Etat à promouvoir ce secteur", raison pour laquelle, a-t-il dit, "nous sommes optimistes quant à l'avenir du cinéma algérien".

De son côté, le réalisateur et producteur Belkacem Belhadj s'est félicité de l'intérêt qu'accorde le président de la République au secteur du cinéma, et qui a exprimé sa "ferme volonté de développer l'industrie cinématographique" et appelé les acteurs du domaine à "s'organiser", tout en évoquant nombre de questions liées au secteur.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé, lors de

l'ouverture des assises nationales prévues deux jours durant, l'intérêt accordé par l'Etat à la culture et à l'activité audiovisuelle afin de répondre aux attentes des créateurs et intellectuels dans le domaine de l'industrie cinématographique.

Ces assises nationales sur le cinéma s'inscrivent dans le cadre d'une vision nouvelle, globale et participative qui s'alignent sur les aspirations nationales et répondent aux défis du secteur cinématographique contemporain, et ce, en présence des différents acteurs du monde du cinéma, en vue d'élaborer une feuille de route opérationnelle à même de franchir des pas tangibles vers la mise en place d'une industrie cinématographique moderne et concurrentielle.

ALGÉRIE - EGYPTE

Belmehdi reçoit le premier groupe d'imams envoyés à Al-Azhar Al-Sharif



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, dimanche à Alger, le premier groupe d'imams envoyés à l'académie islamique de recherche d'Al-Azhar (République arabe d'Egypte), a indiqué un communiqué du ministère.

M. Belmehdi a reçu, au siège du ministère, le premier groupe d'imams envoyés à l'académie islamique de recherche d'Al-Azhar en République arabe d'Egypte, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de coopération, conclu entre les deux pays, dans le domaine des affaires religieuses et des Wakfs, ayant sanctionné les travaux de la 8e session de la Grande commission mixte algéro-égyptienne", précise le communiqué.

A cette occasion, "le ministre a donné ses directives à messieurs les imams quant à l'imperatif de tirer le meilleur parti de cette formation qualitative dispensée au prestigieux établissement d'Al-Azhar, ainsi qu'à la nécessité de représenter dignement l'Algérie, sa civilisation et son patrimoine, pour incarner l'esprit de la coopération fructueuse entre le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et Al-Azhar Al-Sharif", conclut le communiqué.

JUSTICE

Le ministre de la Justice tient une réunion avec la Haut-commissaire à la numérisation

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a tenu une réunion avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, indique hier un communiqué du ministère.

La réunion tenue, dimanche, au siège du ministère de la Justice, en présence de cadres du ministère et du Haut-commissariat à la numérisation, a porté sur les moyens de renforcer la coopération entre les deux secteurs, notamment s'agissant de l'intégration des services numériques du secteur de la Justice dans le Portail national des services numériques".



ALGÉRIE - TUNISIE

Protection civile: réunion du Comité bilatéral mixte algéro-tunisien dans la wilaya d'El Oued

Le Comité bilatéral mixte algéro-tunisien de la Protection civile se réunira dans la wilaya d'El Oued dans le cadre du renforcement et l'amélioration de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la gestion des risques naturels et technologiques, indique lundi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGCP).

A cette occasion, le directeur général de l'Office national de la Protection civile tunisienne, Abdessamed Ben Djedou, effectue une visite officielle en Algérie, accompagné d'une délégation composée de cadres cen-

traux, du 20 au 21 janvier 2025, et sera reçu à son arrivée par son homologue de la DGCP, le colonel Boualem Boughlef, précise la même source.

Le cours de cette réunion, les deux délégations "échangeront leurs expériences dans les domaines de la formation, de l'intervention et des secours aux populations affectées, ainsi que les moyens de développer les mécanismes de coordination et de coopération régionale et internationale dans le domaine de la Protection civile, notamment la coordination opérationnelle liée à la lutte contre les incendies

de forêts et les inondations, notamment le long de la frontière algéro-tunisienne", relève le communiqué.

La même source précise que depuis la signature de l'accord de coopération en 1985, en vertu du décret n° 215-86 du 26 août 1986, qui consacre la coopération et l'entraide dans le domaine de la Protection civile entre l'Algérie et la Tunisie, la coopération entre les deux parties a connu un développement remarquable.

Le communiqué ajoute qu'il a également été convenu d'organiser régulièrement des forums et des séminaires scientifiques conjoints sur la prévention et la gestion des catastrophes et des crises afin de renforcer les capacités opérationnelles des personnels et des agents de la Protection civile.

La même source a en outre rappelé que sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une colonne mobile spécialisée dans l'extinction des feux de forêts a été envoyée le 20 juillet 2022, sous le commandement d'un officier supérieur, pour apporter aide et assistance face aux violents feux de forêts qui avaient sévi à cette période en Tunisie.

PARLEMENT

Conseil de la nation : Mme Djilali présente la nouvelle loi sur la gestion, le contrôle et l'élimination des déchets



La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali a présenté, hier au Conseil de la nation, le texte de loi modifiant et complétant la loi n°01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, visant à assurer une économie verte et à doter les futures générations d'outils efficaces leur permettant de préserver la santé publique et l'environnement.

Lors d'une séance présidée par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, la ministre de l'Environnement a indiqué que le texte de la nouvelle loi reflétait "l'engagement de l'Algérie à passer vers une économie circulaire, permettant de réduire le volume des déchets, de protéger l'environnement et d'assurer un développement durable, à même de garantir un avenir plus durable aux générations futures".

Le texte de la nouvelle loi prévoit plusieurs mesures, notamment l'élaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets et la mise en place d'un système numérique pour leur gestion. Il s'agit également de l'introduction de nouvelles définitions inspirées des principes

fondamentaux de l'économie circulaire consacrées par les Nations Unies. Le texte de loi consacre, en outre, des outils de planification, tels que l'élaboration du plan national de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes, y compris les déchets dangereux.

Les principes fondamentaux de l'économie circulaire ont été introduits dans ce texte de loi, notamment "le principe de responsabilité étendue du producteur".

Ainsi, "chaque producteur ou détenteur de déchets est tenu d'assurer ou d'œuvrer à assurer une valorisation des déchets". Le projet de loi prévoit, en outre, une conception écologique concernant l'introduction systématique des aspects environnementaux, à partir de la conception et du développement des produits en vue d'en réduire les effets environnementaux négatifs durant leur période de vie et le passage de "la description de déchet" à "celle de substance ou de produit" après sa valorisation.

Le projet de loi porte aussi sur une classification pyramidale des modes de traitement, le remplacement progressif de l'utilisation des produits plastiques à usage unique et la mise en place d'un système adapté par les producteurs et les distributeurs pour encourager les consommateurs à contribuer à la collecte sélective des déchets. Par ailleurs, le texte propose la révision des dispositions pénales et des sanctions et leur renforcement pour les rendre plus coercitives, ajoute la ministre.

Les députés de l'APN avaient adopté le projet de loi le 23 décembre dernier.

APN : le groupe chargé d'enrichir l'avant-projet de loi sur les associations auditionne la présidente du CRA

Le groupe chargé d'enrichir l'avant-projet de loi organique sur les associations a auditionné, dimanche au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Mme Ibtissam Hamlaoui, indique un communiqué de cette institution législative.

Dans ce cadre, le président du groupe, vice-président de l'APN, M. Nasri Zouhaier, a souligné "l'importance accordée par le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cette loi organique encadrant le mouvement associatif, qui est l'un des leviers de la société", précise la même source.

Pour sa part, Mme Hamlaoui a

donné un aperçu sur la création et la nature juridique du Croissant-Rouge algérien et soumis ses propositions à ce sujet, notamment conférer au CRA le caractère d'association d'utilité nationale, selon la même source.

Conseil de la nation : poursuite des réunions du groupe de travail chargé de l'examen des deux avant-projets de loi relatifs aux partis et aux associations

Le groupe de travail chargé de l'examen des deux avant-projets de loi organiques relatifs aux partis politiques et aux associations a poursuivi, dimanche, sa série de réunions, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

"Chargé par le président du Conseil de la nation,

Salah Goudjil, le groupe de travail chargé de l'examen des deux avant-projets de loi organiques relatifs aux partis politiques et aux associations a poursuivi, dimanche au siège du Conseil, sa série de réunions, sous la présidence du vice-président du Conseil de la nation, chargé des relations extérieures et coordinateur du

groupe de travail, Mohamed Reda Oussahal", précise la même source. Ce groupe de travail avait été installé, le 14 janvier, par le président de la chambre haute du Parlement, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

TISSEMSILT

Réunion évaluative du programme complémentaire de développement de la wilaya

Dans le cadre du suivi de l'avancement des opérations inscrites dans le cadre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt, dans les différents secteurs, ainsi que pour s'assurer de la mise en œuvre des instructions données lors des réunions de coordination et des visites sur le terrain, le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, a présidé ce hier dernier, une réunion de coordination et d'évaluation.

ABED MEGHIT

Ont assisté à cette rencontre : le secrétaire général de la wilaya, des cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, le chef de cabinet, les directeurs exécutifs, les cadres de la wilaya chargés du suivi du programme complémentaire, ainsi que divers services techniques.

Lors de la réunion, M. le wali a donné une série d'instructions, parmi lesquelles : Clôturer les opérations achevées, Rattraper tout retard constaté, notamment pour les projets non terminés, Intensifier les visites de terrain et veiller à la réalisation des projets dans les délais impartis et Garantir le respect des normes de qualité et de fia-



bilité en assurant un suivi rigoureux des projets et en communiquant par un rapport hebdomadaire sur leur état d'avancement des projets.

Le wali a également souligné que les différents projets de développement feront l'objet d'un suivi personnel à travers des vi-

sites sur le terrain. Pour rappel, le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaïd a présidé, avant-hier, une réunion de coordination consacrée à la présentation d'un rapport détaillé sur l'étude et l'aménagement de la forêt d'Aïn Antar, commune de Boucaïd, l'étude et l'aménagement

du marché hebdomadaire de la commune de Khemisti ainsi que l'étude et l'aménagement des routes principales du quartier Aïn Hamra, également dans la commune de Khemisti.

Lors de cette réunion, le wali a insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre les différentes parties concernées.

Il a également appelé à fournir des rapports périodiques sur l'avancement des travaux et à lever tous les obstacles pouvant entraîner l'achèvement de ces projets.

Cette rencontre réaffirme l'engagement des autorités locales à accompagner les projets de développement ayant un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

SAÏDA

Remise de plus de 85 décisions d'aide financière à l'habitat rural dans la commune de Sidi-Amar

Plus de 85 décisions d'octroi d'aide financière à l'habitat rural ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Sidi Amar (Saïda), a-t-on appris des services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de Saïda, M. Amoumen Mermouri, a présidé, la semaine dernière, lors de sa visite d'inspection des projets de développement dans la daïra de Sidi-Boubekeur, "la cérémonie de remise de 88 décisions d'aide financière à l'habitat rural dans les localités relevant de la commune de Sidi Amar". Le premier responsable

de l'Exécutif local a souligné que les autorités locales "poursuivent la réalisation de projets de logement sous leurs différentes formules dans les zones d'habitation de la wilaya, tout en accordant des aides financières dédiées au logement rural", a fait savoir la même source.

Il est à noter que la direction du Logement recense un programme de 40.023 logements ruraux dans la wilaya de Saïda, dont 30.394 ont été réalisés.

En outre, 1.386 unités sont en cours de réalisation et 8.243 loge-

ments sont en phase de lancement.

Au cours de sa visite, le wali a également procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un collège d'enseignement moyen (CEM) dans la commune de Sidi Boubekeur, ainsi qu'à la mise en service du réseau de distribution d'électricité au profit de plus de 70 familles résidant dans la localité d'El-Hemadcha (commune de Sidi Amar), selon la même source. Le même responsable a également inauguré le nouveau jardin public situé dans la commune de Sidi Amar.

MÉDÉA

Mise à niveau de 26 structures sportives de proximité

Vingt six (26) structures sportives incluant des stades communaux et des terrains de sports de proximité (TSP) à travers les communes de Médéa ont fait l'objet, au cours des trois dernières années, de travaux de mise à niveau, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Les travaux de mise à niveau ont ciblé, dans un premier temps, quatorze (14) stades communaux localisés, entre autres, à El-Azzizia, Guelb-El-Kebir, Ouzaera, Ouamri, Ouled

Antar, Souagui et Ain-Boucif. Ces structures ont été mises à la disposition des clubs locaux après l'achèvement des travaux, a-t-on fait savoir.

Une dotation financière de plus de 772 millions de DA mobilisée sur le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales a été consacrée à cette opération de mise à niveau, ayant porté sur le revêtement des terrains de football en gazon synthétique, la réalisation de murs de clôture ainsi que l'aménagement

des blocs vestiaires et des espaces extérieurs des sites de jeu, selon la même source.

Une deuxième opération a concerné, selon les services de la wilaya, douze (12) terrains de sports de proximité (TSP), dont les travaux de mise à niveau ont été achevés au niveau de dix terrains, alors que pour les deux restants, situés à Rabeia et Draa-Smar, les travaux sont en cours.

Parmi les communes bénéficiaires de ces projets de mise à niveau, Maghraoua,

Zoubiria, Tamesguida, Mfatha, El-Aouinet et Oum-Djellil, ont indiqué les services de la wilaya qui font partie de la mobilisation d'une enveloppe de 805 millions de DA pour le financement des travaux réalisés.

Le but de ces travaux est d'optimiser la fonctionnalité de ces structures, d'encourager la pratique du sport au niveau de ces communes et d'aider à l'éclatement de jeunes talents dans diverses disciplines sportives, a-t-on conclu.

CONSTANTINE

Réalisation prochaine d'une nouvelle extension urbaine à la ville

Une opération portant réalisation prochaine d'une nouvelle extension urbaine à la région de Sissaoüi, dans la ville de Constantine, a été lancée récemment, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. La nouvelle extension urbaine s'étend sur une surface d'environ 340 hectares dégagés dans la région de Sissaoüi au sud de la ville de Constantine vers la commune d'El Khroub devra

abriter jusqu'à 75.000 habitants en plus des différentes structures d'accompagnement nécessaires, selon la même source. Les procédures administratives au lancement des travaux d'aménagement du site "tirent à leur fin", a affirmé la même source, qui a précisé que le site contient 2 plans d'occupation de sol (POS), le premier en mesure d'accueillir environ 30.000 habitants et le second

pouvant abriter 45.000 habitants. Selon le plan d'aménagement de ce site, il sera procédé en premier lieu à la réalisation de plus de 6.000 logements de différentes formules dont 800 unités publiques locatives LPL en plus de quelques structures d'accompagnement dont des établissements scolaires, notamment. La création de cette nouvelle extension urbaine s'inscrit dans le cadre

ORAN

Relogement de onze familles dans des logements décents à Oued Tlelat et Bir El Djir

Onze familles vivant dans un bâtiment vétuste à Oran ont été relogées, lundi, dans des logements décents dans les communes de Oued Tlelat et Bir El Djir.

Le relogement de ces onze familles a commencé dans la matinée, conformément aux instructions du wali d'Oran, Samir Chibani, dont neuf résidaient dans des habitations précaires et anciennes dans la délégation communale de Maieddine (ex-Ecknihi).

Ces familles ont été relogées dans des logements décents au niveau du site des 2.500 logements à Oued Tlelat, tandis que deux familles du quartier de "Yaghmoracen" ont été relogées à la cité 1.201 logements à Bir El Djir.

Pour cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, en présence des autorités locales.

Une fois le relogement terminé, la vieille bâtisse a été démolie.

Cette opération de relogement est la troisième, durant ce mois de janvier, après celle ayant concerné 10 familles résidant dans un bâtiment vétuste à la cité "Oussama" dans la délégation communale d'El Mokrani, ainsi que 16 autres familles résidant dans des bâtiments vétustes au niveau à la cité El Khalidia (ex-Delmonte) à Oran.

Ces familles ont été relogées dans des logements à la cité 1.201 logements publics locatifs, sis au niveau de la zone "pépinière", dans la commune de Bir El Djir.

D'autre part, les services de la commune d'Oran prévoient le relogement, dans les prochains jours, de 27 autres familles vivant dans des bâtiments précaires à la cité El Makkari dans des logements décents.

RELIZANE

81 habitations du douar "El B'rabria" raccordées au réseau de gaz naturel

Quatre-vingts et une (81) habitations du douar "El B'rabria", relevant de la commune de Sidi-Khettab à 20 km au nord de Relizane, ont été raccordées au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, lundi, de la société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya.

Le responsable de la communication de la direction locale de l'entreprise, Bachir Chorfi, a précisé à l'APS que cette opération de développement, réalisée dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), a nécessité une allocation budgétaire de plus de 14 millions de dinars et a concerné la mise en place d'un réseau de distribution d'une longueur de plus de 3,3 km.

"Ce projet, permettra d'améliorer les conditions de vie des habitants du douar El B'rabria en fournissant du gaz naturel à plus de 400 personnes, ainsi qu'à l'école primaire Chahid Abdessalam Benhadidallah du même douar, pour le chauffage et la préparation des repas chauds", a indiqué la même source.

Actuellement, le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane est de 69%, selon la même source.

La Sonelgaz recense dans cette collectivité locale de l'Ouest plus de 230.000 clients dans le réseau électrique et plus de 127.000 dans le réseau de gaz naturel, indique la direction du secteur.

des efforts déployés localement visant à mettre en valeur le foncier urbain et la mise en place d'assiettes susceptibles d'accueillir des programmes de logement, a-t-on souligné.

Selon les services de la wilaya une extension urbaine est également prévue sur le site de Serkina dans les hauteurs de la ville de Constantine.

APS

BANQUES**La BDL compte doubler ses crédits d'ici à 2029 (Lalmas)**

La Banque de Développement Local (BDL), dont l'ouverture du capital à travers la Bourse d'Alger a commencé lundi, prévoit de doubler le montant global de ses crédits à l'horizon 2029, le portant de 1200 milliards (mds) de DA actuellement à 2400 mds de DA dans cinq ans, a indiqué hier.

Le Directeur général de cette banque publique, Youcef Lalmas.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, M. Lalmas a affirmé que la BDL "prévoit de doubler les montants de ses crédits octroyés à sa clientèle, actuellement à hauteur de 1200 milliards DA, les portant à 2400 mds de DA à l'horizon 2029".

La Banque prévoit, en outre, d'augmenter son bénéfice net à 33 mds de DA en 2029, contre 17,5 mds de DA réalisé en 2023.

Evoquant l'augmentation du capital de la BDL, via la Bourse, M. Lalmas a estimé que cette démarche "servira à financer la stratégie de la banque sur les cinq années à venir", en augmentant son capital de 103,2 mds de DA à 147,4 mds de DA.

La banque prévoit également "d'investir autour de 30 mds de DA sur les cinq prochaines années pour moderniser son infrastructure, en suivant les évolutions technologiques.

Elle compte aussi élargir son réseau, avec l'ouverture prévue d'une cinquantaine d'agences", a-t-il avancé.

Cela va permettre aussi "d'aller plus loin dans la digitalisation des prestations, des processus internes, et des métiers de la banque pour plus d'efficience", a-t-il soutenu.

SIDÉRURGIE**Jijel : Algerian Qatari Steel a exporté 700.000 tonnes de produits sidérurgiques en 2024**

La société Algerian Qatari Steel (AQS), implantée dans la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia (Jijel), a exporté près de 700.000 tonnes de produits sidérurgiques en 2024, a indiqué, dimanche le directeur général-adjoint de l'entreprise, Sofiane Chaib Setti.

Le responsable a rappelé qu'AQS "a pu accéder, grâce à la qualité de ses produits, à de nombreux marchés internationaux, ce qui lui a permis d'exporter quelque 700.000 tonnes d'acier et dérivés vers 36 pays".

M. Chaib Setti a ajouté que ces exportations ont générées "plus les 360 millions de dollars", ce qui reflète, selon lui, "l'implication de l'entreprise dans l'orientation générale des pouvoirs publics visant à augmenter les exportations hors hydrocarbures".

L'accès des produits de l'entreprise aux marchés internationaux et "la prise de parts importantes" s'expliquent, a encore indiqué le directeur général-adjoint d'AQS, par "le respect des normes et des standards exigés par les différents pays pour accepter tout produit".

Pour M. Chaib Setti, "l'obtention de certificats internationaux de conformité en matière de qualité a permis à la société d'intégrer sans problème le plupart des marchés européens, américains et asiatiques", et lui a également permis de remporter le titre de "meilleur exportateur algérien vers l'Afrique pour l'année 2024". Le chiffre d'affaires de la société Algerian Qatari Steel a atteint, en 2024, pas moins de 139 milliards de dinars, tandis que le volume de production a dépassé les deux (2) millions de tonnes de produits sidérurgiques, dont 66% ont été orientés vers le marché national et 34% vers l'exportation.

Ces chiffres reflètent "la compétitivité du produit algérien sur les plus prestigieux marchés internationaux", a affirmé M. Chaib Setti, révélant que l'objectif fixé dans un proche avenir est d'atteindre un volume d'exportation de 2,7 millions de tonnes sur 4 millions de tonnes représentant la production annuelle totale de la société et ce, après la mise en œuvre de la deuxième phase du projet d'extension dont l'entrée en service est prévue pour 2028.

HYDROCARBURES**L'Opep prévoit une croissance de la demande de pétrole en 2025 et en 2026**

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'attend à une croissance de la demande mondiale de pétrole en 2025 et en 2026, soutenue par l'économie mondiale qui devrait connaître une croissance "robuste et continue", notamment en Asie et dans d'autres économies développées.

La croissance de la demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,45 million de baril par jour (Mb/j) en 2025 pour atteindre un total de 105,27 mb/j, alors qu'en 2024, la consommation mondiale avait atteint 103,82 mb/j, a indiqué l'Opep dans son dernier rapport mensuel consacré au marché pétrolier.

Pour l'année 2026, l'Organisation prévoit également une hausse de la consommation mondiale de pétrole qui serait de l'ordre de 1,43 mb/j pour un total de 106,63 mb/j.

Selon le rapport, la hausse de la demande mondiale en brut est le fait de la croissance de l'économie mondiale qui devrait connaître une croissance robuste et continue de 3,1% en 2025 avec une légère accélération à 3,2% en 2026, tout en soulignant des "perspectives positives qui sont soutenues par la normalisation anticipée de l'inflation et les ajustements correspondants des politiques monétaires dans les principales économies".

A l'exception de la zone euro et du Japon qui devraient connaître une amélioration progressive de leurs taux de croissance modestes, les prévisions de croissance établies par l'Opep en 2025 sont révisées à la hausse pour les principaux pays consommateurs de pétrole notamment la Chine et l'Inde, ainsi que d'autres économies en développement.

Ainsi, la croissance des Etats-Unis devrait atteindre 2,4% en 2025, contre 2,3% en 2026, le Japon à 1% en 2025 et une croissance similaire en 2026, la croissance de la Chine pour 2025 reste à 4,7%, et celles pour 2026 à 4,6%. Les prévisions de croissance économique de l'Inde sont révisées à la hausse à 6,5% pour 2025 et devraient également croître au même niveau en 2026. Quant au Brésil, les prévisions sont révisées à la hausse à 2,3% et devraient encore augmenter à 2,5% en 2026.

Dans ce contexte, l'Opep a soutenu



que la demande mondiale de pétrole devrait augmenter respectivement de 1,4 mb/j en 2025 et en 2026, soutenue par une activité économique toujours solide en Asie et dans d'autres pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans le détail, le rapport a précisé que la demande des pays de l'OCDE devrait croître d'environ 0,1 mb/j, tandis que la consommation des pays non membres de l'OCDE devrait croître d'environ 1,3 mb/j, principalement en Inde, en Chine, dans d'autres pays d'Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

Ainsi, cette croissance de la demande mondiale en pétrole sera stimulée grandement par le secteur des services, notamment les transports terrestre et aérien, les activités industrielles, la construction, l'agriculture, ainsi que les industries pétrochimiques, a fait savoir l'organisation.

S'agissant de l'offre mondiale, l'Opep s'attend à une hausse de la production des pays hors pays signataires de la Déclaration de coopération (Doc) membres de l'alliance de l'OPEP+, qui devrait augmenter en 2025 de 1,1 mb/j en glissement annuel, pour atteindre

les 54,28 millions de barils/j, et ce, en raison de l'augmentation de la production des Etats-Unis, du Brésil, du Canada et de la Norvège.

La croissance de l'offre dans ces pays devrait aussi augmenter de 1,1 mb/j en 2026, pour atteindre un total de 55,38 millions b/j, tirée principalement par les développements des champs offshore, de l'amélioration de la production de pétrole de schiste et de l'extension des projets existants dans les installations de sables bitumineux.

Les investissements pétroliers en amont dans les pays non membres de l'alliance Opep+ devraient s'élever à environ 278 milliards de dollars en 2026, soit un peu plus que les niveaux des dépenses prévues en 2025, a soutenu encore le rapport de l'Opep.

Quant à la production de pétrole brut des pays participant à la Déclaration de coopération, elle a avoisiné les 40,65 millions b/j en décembre 2024, selon les données de l'OPEP, assurant que les pays de l'Organisation ont produit en moyenne 26,74 millions b/j, tandis que la production des pays non membres de l'Opep avait atteint 13,91 millions b/j.

BOURSE D'ALGER**Ouverture du capital de la BDL avec 44,2 millions de nouvelles actions mises en vente**

La Banque de Développement Local (BDL) a ouvert, lundi, à travers la souscription en Bourse, son capital social, avec l'émission de 44,2 millions de nouvelles actions pour souscription, au prix unitaire de 1400 DA.

L'opération, qui se poursuit jusqu'au 20 février prochain, vise à lever un montant total de 61,88 milliards de DA, dont 44,2 milliards de DA au titre de l'augmentation de capital, et une prime d'émission de 17,68 milliards de DA, ce qui permettra à terme, de porter le capital social de la BDL de 103,2 milliards de DA à 147,4 milliards de DA.

L'offre concerne toutes les catégories (personnes physiques et morales, et investisseurs professionnels), la souscription étant disponible au niveau de l'ensemble des agences commerciales ou à travers les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB)

agrées. Les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) chargés de la vente des actions seront représentés au niveau des six (6) banques publiques, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep - Banque), la Banque de Développement Local (BDL), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), et la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), en plus de la Société Générale Algérie (SGA), et des sociétés "Tell Markets" et "Invest Market".

Les actions mises en vente, représentant 30% du capital de la Banque, sont réparties comme suit: 17,68 millions d'actions réservées aux personnes physiques de nationalité algérienne résidentes (soit 40% du total des actions mises en vente), 13,26 millions d'actions aux investisseurs pro-

fessionnels (30%) et 13,26 millions d'actions aux personnes morales de droit algérien (30%), le seuil minimal d'achat ayant été fixé à 10 actions.

Les participants à cette opération bénéficieront d'une garantie financière et d'un dividende annuel atteignant les 13% outre un quote-part de 4,75% des bénéfices de la banque pour 2024 sachant que l'opération de souscription s'effectue début 2025, selon de précédentes déclarations du Directeur général de la BDL, Youcef Lalmas, qui a affirmé que "ces bénéfices seront exonérés d'impôts pour une période de cinq ans". La BDL avait lancé sa campagne de sensibilisation et ses rencontres de proximité sur l'ouverture de son capital et les modalités de souscription dans plusieurs wilayas, a déclaré, à l'APS, le vice-directeur général commercial de la Banque, Mohamed M'bai-

rek, affirmant que ces campagnes qui "ont suscité un grand intérêt chez les citoyens et les investisseurs se poursuivront pour englober toutes les wilayas du pays".

Le 4 décembre dernier, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a donné son accord pour l'ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30%, en vue de son introduction en Bourse d'Alger.

De son côté, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a validé la notice d'information concernant l'offre publique de vente, lors d'une réunion tenue à la fin du même mois.

L'opération d'ouverture du capital de la BDL via la bourse est la deuxième d'une banque publique après celle du Crédit populaire d'Algérie (CPA) en 2024.

APS

MONNAIE

Le dollar en baisse face à l'euro

Le dollar était en baisse hier peu avant l'investiture à la présidence des Etats-Unis de Donald Trump. Dans la matinée, la devise américaine refluait de 0,47% vis-à-vis de l'euro, à 1,0322 dollar, et lâchait 0,25% à la livre, à 1,2200 dollar. Le billet vert reculait également (-0,15%) face au yuan chinois.

"La faiblesse du dollar américain a été encouragée par des informations sur des discussions positives entre le président élu Donald Trump et le président chinois Xi Jinping à la fin de la semaine dernière", selon un analyste.

Donald Trump a qualifié l'appel de "très bon" et le dirigeant chinois a dit espérer un "bon départ" dans les relations bilatérales entre les deux superpuissances. Le président élu prévoit d'imposer, dès ce 20 janvier, des droits de douane de 25% sur tous les produits en provenance du Mexique et du Canada.

Or une telle politique commerciale, considérée comme inflationniste par le marché ce qui préside d'un maintien des taux d'intérêts américains à un niveau élevé, avait contribué à gonfler le cours du billet vert.



PÉTROLE

Le Brent à plus de 80 dollars

Les cours du pétrole étaient en très légère baisse lundi, encouragés dans cette direction par l'accord de cessez-le-feu à Gaza.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, lâchait 0,40% à 80,47 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, reculait de 0,21% à 77,72 dollars. Les contrats à terme sur le pétrole brut ont baissé légèrement en raison de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à Gaza", indiquent

des analystes, ajoutant qu'un apaisement de la région contribue ainsi à réduire légèrement le cours du pétrole. Néanmoins, tous les yeux sont rivés sur l'investiture hier de Donald Trump.

Lui et l'industrie pétrolière américaine ont besoin "d'un prix du pétrole plus élevé pour augmenter considérablement la production pétrolière américaine au cours des quatre prochaines années", ce qu'il a promis de faire durant sa campagne, selon les analystes.

ETHIOPIE

Le FMI approuve un financement de 248 millions de dollars

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un versement immédiat d'environ 248 millions de dollars à l'Ethiopie pour aider le pays d'Afrique de l'Est à répondre aux besoins de sa balance des paiements.

Cette décision a été prise après que le FMI a effectué son second examen de la Facilité élargie de crédit (FEC) de 48 mois en faveur de l'Ethiopie, selon un communiqué du FMI, a rapporté samedi la presse éthiopienne. Ce versement s'inscrit dans le cadre des dispositions de la FEC de l'Ethiopie pour un total de

près de 3,4 milliards de dollars, qui a été approuvée à la fin du mois de juillet dernier.

Cette aide financière sur quatre ans a pour objectif de "soutenir le Programme de réformes économiques nationales afin de remédier aux déséquilibres macroéconomiques, de rétablir la durabilité de la dette extérieure et de poser les bases d'une croissance plus forte, inclusive et dirigée par le secteur privé".

Le communiqué du FMI a relevé "l'amélioration du fonctionnement du marché des changes du pays grâce aux actions politiques majeures

prises par le gouvernement".

"Des progrès prometteurs ont été réalisés dans la hausse des revenus fiscaux nationaux, le renforcement des entreprises publiques et l'ancre de la stabilité financière, tandis que la modernisation du cadre politique monétaire du pays avance elle aussi", a-t-il également mentionné.

Le FMI a souligné "le besoin pour les autorités éthiopiennes de poursuivre leurs efforts en vue de rétablir la durabilité de la dette extérieure, d'élargir la couverture sociale et de réduire l'impact des réformes sur les personnes vulnérables".

CHINE

La production industrielle connaît une croissance accélérée en 2024

La production industrielle de la Chine a connu une croissance accélérée en 2024, stimulée par les efforts continus du pays pour optimiser et moderniser sa structure industrielle, révèlent vendredi des données officielles.

La production industrielle à valeur ajoutée de la Chine, un indicateur économique important, a augmenté de 5,8% en glissement annuel en 2024, contre un taux de croissance de 4,6% enregistré en 2023, selon le Bureau d'Etat des statistiques. Pour le seul mois de décembre, la production industrielle a augmenté de 6,2% par rapport au même mois de l'année précédente et de 0,64% par rapport au mois de novembre dernier, ont précisé les données.

La production industrielle à valeur ajoutée du



quatrième trimestre de 2024 a augmenté de 5,7% en glissement annuel, soit une hausse de 0,7 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, a déclaré le chef du BES Kang Yi, lors d'une conférence de presse. Cette performance a été enregistrée grâce à une aug-

mentation de 3,1% du secteur minier, de l'industrie manufacturière (6,1%), et de la production et de la fourniture d'électricité, d'énergie thermique, de gaz et d'eau (5,3%), indiquent les données du bureau. La production à valeur ajoutée des secteurs de fabrication d'équipements et

de haute technologie a augmenté à un rythme plus rapide que la production industrielle moyenne, soit respectivement de 7,7% et de 8,9% en 2024.

"La structure industrielle de la Chine a continué à s'optimiser et à se moderniser", a indiqué M. Kang, ajoutant que la fabrication de haute technologie et la fabrication d'équipements représentaient respectivement 16,3% et 34,6% du total de la production industrielle à valeur ajoutée en 2024, soit des augmentations de 0,6 point de pourcentage et de 1 point de pourcentage par rapport à 2023.

La production industrielle mesure l'activité des entreprises majeures dont le chiffre d'affaires annuel principal est d'au moins 20 millions de yuans (environ 2,78 millions de dollars).

MARCHÉS BOURSIERS

Les marchés en Asie hésitent



Les Bourses asiatiques hésitent vendredi, alors qu'une croissance chinoise plus forte qu'attendu peine à apaiser les inquiétudes sur la consommation atone et les risques de guerre commerciale, tandis qu'à Tokyo, Nintendo a dévoilé après l'annonce de sa nouvelle console.

Vers 03H30 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei reculait de 0,88% à 38.234,47 points et l'indice élargi Topix de 0,81% à 2.666,62 points.

Séoul perdait 0,30% et Sydney 0,20%.

Les marchés asiatiques avaient grimpé de concert ces deux dernières séances, portés par un même sentiment de soulagement après un indice américain publié mercredi et montrant un ralentissement de l'inflation sous-jacente aux Etats-Unis...

de quoi ouvrir la voie à une reprise des baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed).

La Chine a enregistré en 2024 une croissance économique de 3% conforme à l'objectif de Pékin et légèrement meilleure qu'attendu, mais la consommation reste faible, malgré un tardif sursaut en fin d'année grâce aux mesures de soutien du gouvernement.

Dans l'immédiat, certaines données meilleures que prévu pour le quatrième trimestre ont suffi à conforter les marchés chinois: à Hong Kong, l'indice Hang Seng progressait de 0,16% à 19.553,62 points.

L'indice composite de Shanghai prenait 0,40% et celui de Shenzhen 0,50%.

Le géant japonais des jeux vidéo Nintendo a dévisé de plus de 6% à la Bourse de Tokyo dans les premiers échanges.

Vers 03H30 GMT, il reculait encore de 5,37%. Le groupe a mis en ligne jeudi une très brève vidéo présentant les aspects techniques de la Switch 2, dont les fonctionnalités seront détaillées début avril et dont la sortie est prévue en 2025.

Cette machine doit prendre le relais de la Switch: sortie en 2017, cette console hybride jouable aussi bien en déplacement que connectée à une télé, est devenue, en termes de ventes, la troisième console la plus populaire de l'histoire du jeu vidéo derrière la PlayStation 2 de Sony et la Nintendo DS. Mais la recette s'est effritée au fil des ans et Nintendo avait vu son bénéfice net dégringoler de 60% sur un an au premier semestre de son exercice décalé entamé en avril 2024.

La perspective de l'annonce de la nouvelle Switch avait exacerbé les attentes des investisseurs et fait fortement grimper le cours de Nintendo ces derniers mois, au fil des différentes "fuites" supposées sur internet.

La devise nippone reprenait son souffle après plusieurs séances de forte hausse: elle avait été soutenue par les anticipations croissantes d'une hausse des taux de la Banque du Japon (BoJ) la semaine prochaine, suite à des déclarations de responsables de l'institution interprétées en ce sens.

Vers 03H30 GMT, la monnaie japonaise reculait de 0,18% face au billet vert à 155,46 yens pour un dollar.

Le marché du pétrole a repris de son côté sa dynamique haussière. Le baril de WTI américain progressait de 0,65% à 79,19 dollars et celui de Brent de la mer Nord de 0,41% à 81,62 dollars.

APS

HISTOIRE - CHLEF

Lancement de travaux d'aménagement de monuments historiques et de cimetières de chouhada

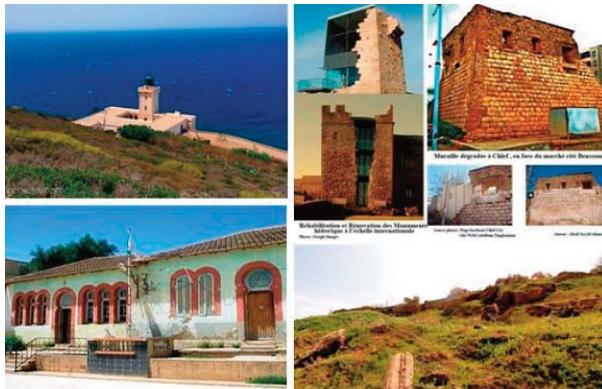
Des travaux d'aménagement de monuments historiques et de cimetières de chouhada ont été lancés par la Direction des moudjahidine et des ayants-droit de Chlef, dans le cadre de la préservation des symboles et des faits d'armes de la glorieuse guerre de libération nationale et de l'histoire de la région, a-t-on appris, lundi, auprès de cette institution.

Le Directeur des moudjahidine et des ayants droit, Kamel Ben El-Hadja a indiqué à l'APS que, dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant la sauvegarde des monuments historiques et de la Mémoire nationale, la wilaya a bénéficié de nombreux projets d'aménagement, dont certains ont été lancés en travaux et d'autres sont en attente de lancement.

Il s'agit notamment des projets d'aménagement de l'ancien centre de torture "Erreha" de la commune de Sidi Okacha, et des cimetières des chouhada des communes de Boukadir, de Haranfa et Zeboudja.

Sachant que cette dernière localité renferme l'un des plus grands cimetières de chouhada de la wilaya, avec 1.266 martyrs, selon la même source.

Une enveloppe globale de 56 millions DA a été dégagée pour la réalisation de ces projets, a ajouté le même responsable. Parallèlement au lancement de ces projets, les autorités procèdent au recensement et à l'élaboration des fiches techniques des monu-



ments historiques nécessitant des travaux de restauration en vue de leur inscription pour bénéficier de ces opérations, a-t-il indiqué.

Dans le cadre des mêmes efforts visant la préservation de la Mémoire nationale, il est attendu le lancement, dans les prochains jours, des travaux de réhabilitation de la stèle commémorative de Moussadak, grâce à un financement assuré par l'Assemblée populaire communale (APC) concernée, alors qu'une stèle commémorative des enfumades de Sebih, dans la commune

de Dahra, a été réalisée en 2024.

En outre, la Direction des moudjahidine œuvre pour l'inscription d'autres opérations pour l'exercice 2026, dont la réalisation de deux stèles commémoratives de la bataille de Beni Boussetour à El Karimia et de la bataille de Chouakria à El-Aouana, dans la commune de Boukadir.

La même institution travaille aussi en coordination avec les présidents d'APC pour l'inscription en réalisation de projets d'aménagement de cimetières des chouhada et de mo-

numents historiques. A noter que la Direction des moudjahidine de Chlef a procédé, l'année passée, à la réinhumation des restes de deux (2) femmes martyres de la région de Rouachia à Ténès, au cimetière des chouhada de Bissa à Zeboudja, alors que l'opération de collecte de témoignages et de documentation d'événements et de batailles de la Révolution nationale va, également, bon train, en coordination avec la famille révolutionnaire et le mouvement associatif, a assuré le même responsable.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Illizi : plus de 1.150 nouvelles places de formation pour la session de février (Direction)



Pas moins de 1.155 nouvelles places de formation, toutes formules confondues, sont offertes dans la wilaya d'Ilizzi, pour la rentrée de la formation professionnelle (session de février 2025), a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).

Proposés via la plateforme numérique à l'effet de faciliter l'accès des postulants à la formation, ces postes concernent 590 places de formation diplômante, dont 260 places en présentiel susceptibles de satisfaire la demande en main-d'œuvre qualifiée des entreprises industrielles établies dans la région, 100 places en formation résidentielle et 160 places en cours du soir, a détaillé le DFEP, Youcef Hamdani.

A ces postes, s'ajoutent 330 postes en apprentissage et 565 places pédagogiques couronnées de certificats pour la femme au foyer, les bénéficiaires de l'allocation chômage, la qualification des pension-

naires des établissements pénitentiaires, et la formation à la carte (conventions), a indiqué le même responsable.

Le secteur de la formation s'emploie à étoffer la nomenclature des spécialités de formation qualifiante, notamment le diplôme de technicien supérieur (TS), à travers l'ensemble des établissements de formation existant au niveau des différentes communes de la wilaya, ainsi que la coordination avec les entités industrielles et pétrolières activant dans la région afin d'assurer des stages d'apprentissage dans les filières liées à l'industrie pétrochimique, l'électricité, l'électronique, la numérisation, les nouvelles technologies de la communication et les prestations hôtelières, a-t-il ajouté.

Pour cette session, la nomenclature de formation sera étoffée dans cette wilaya par l'ouverture de spécialités de formation répondant aux besoins du marché de l'emploi, notamment en maintenance industrielle, l'électronique industrielle, le contrôle de qualité dans l'agro-alimentaire, le contrôle et conditionnement du lait, l'apiculture et le petit-élevage. En termes de structures, le secteur se renforce par quatre nouveaux ateliers de formation et un pavillon administratif au niveau des centres de formation d'In-Amenas et Debdeb, et une salle polyvalente au niveau de l'Institut de formation professionnel d'Ilizzi. Ces nouvelles installations sont appelées à permettre d'améliorer les conditions de prise en charge des stagiaires sur le plan pédagogique mais aussi socioculturel et récréatif, souligne la même source.

AGRICULTURE

Tizi-Ouzou: une quinzaine de participants à la 3ème édition de la foire du miel

Une quinzaine (15) d'apiculteurs prendront part à la 3ème édition de la foire du miel et des produits du terroir qui s'ouvrira lundi à Béni Douala, au Sud de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs de cette manifestation qui s'étalera jusqu'au 24 de ce mois de janvier.

Sur la quinzaine d'apiculteurs participant à cette foire, dont 13 de Tizi-Ouzou et 2 de la wilaya de Béjaïa, deux sont spécialisés dans la transformation des produits de la ruche.

Traditionnellement organisée au centre-ville du chef-lieu de wilaya, le choix de la localité de Béni-Douala pour cette 3ème édition est dicté par "une demande des apiculteurs eux-mêmes, mais aussi, le soucis de rapprocher les producteurs des consommateurs à travers l'ensemble des localités de la wilaya".

L'objectif de cette foire est de "renouer le lien de confiance entre l'apiculteur-producteur et le consommateur et permettre à ce dernier d'acquérir un produit authentique à un prix abordable", a fait savoir, Salem Touati, de la coopérative agricole polyvalente de Tizi Ouzou (CAPTO), organisatrice de l'événement.

La filière, grandement touchée lors des incendies ayant ravagé la wilaya durant l'été de l'année 2021 s'est relevée, dans une grande propension, grâce, notamment, au programme d'indemnisation mis en place par les pouvoirs publics", souligné la même source.

"L'unique contrainte qui persiste est l'instabilité des conditions climatiques et le renouvellement du tapis mellifère (carroublier, eucalyptus et acacias...), ce qui affecte, relativement, le rendement des ruches malgré la progression du cheptel" dira-t-il encore.

Pour rappel, un fond spécial a été mis en place par les pouvoirs publics pour l'indemnisation des apiculteurs dont les ruches avaient été touchées par les incendies ayant ravagé plusieurs localités de la wilaya durant l'été 2021.

Ils n'étaient pas moins de 3 003 apiculteurs à bénéficier de ruches pleines et 920 autres apiculteurs à se répartir 11 751 ruches vides, selon un état communiqué par la direction locale des services agricoles.

Organisée en collaboration avec la direction des services agricoles (DSA), la subdivision agricole de Beni Douala, la chambre d'agriculture, sous l'égide de l'APC de Beni Douala, la foire, qu'abritera la bibliothèque communale de la localité, s'étalera jusqu'au 24 de ce mois.

SOCIÉTÉ CIVILE

Le président de l'ONSC reçoit l'écrivaine française Isabelle Vahé

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim, a reçu, dimanche à Alger, l'écrivaine française anti-colonialiste, Isabelle Vahé.

À cet égard, M. Benbrahim a estimé que Mme Vahé a été reçue au regard de "ses positions braves et honnêtes, elle qui a eu le courage de s'opposer à la pensée coloniale et de l'exprimer haut et fort dans de nombreuses tribunes, contribuant ainsi à ancrer l'idée que les questions liées au colonialisme sont imprescriptibles".

Et d'ajouter, "cette courageuse écrivaine est connue pour son humanité, elle qui a mis à nu les abus et les pratiques exercés par son père impliqué dans des actes de tortures contre les citoyens et les révolutionnaires dans les prisons françaises en Algérie, celui qui faisait fait partie des colons et de l'armée coloniale".

Dans ce contexte, M. Benbrahim a mis en avant "l'importance du rôle de cette femme de lettres, ainsi que d'autres représentants de la société civile en vue d'inculquer à la nouvelle génération en France, en Europe et à travers le monde, une culture qui affirme que les questions coloniales sont imprescriptibles, car il est question de mémoire et d'histoire".

De son côté, Mme Vahé s'est réjouie de sa présence en Algérie, terre des martyrs, affirmant que la médaille qui lui a été décernée est une source de fierté pour elle, qui n'a eu de cesse de rejeter et de condamner les positions de son père.

TRAFC DE DROGUE

Saisie de près de 3 tonnes de cocaïne introduites en Espagne depuis le Maroc

Premier producteur et exportateur mondial du Cannabis, le Maroc est devenu, ces dernières années, plaque tournante du trafic international de la Cocaïne comme en témoigne la dernière saisie des services de sécurité espagnols qui ont mis la main sur "près de 3 tonnes de cocaïne" introduites en Espagne via le fleuve "le Guadalquivir", révèle la presse locale.



Selon le site espagnol d'information "elfarodeceta.es", "près de 3 tonnes de cocaïne et quatre armes de guerre ont été saisies sur un groupe de trafiquants de drogue traversant clandestinement le Guadalquivir".

L'opération conjointe de la police nationale et de la Garde Civile montre les changements intervenus dans les circuits du trafic de drogue, passant du trafic de haschisch en provenance du Maroc à celui de la cocaïne.

Quatre personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette opération, ajoute la même source.

Ces personnes utilisaient un entrepôt situé dans la ville de La Puebla del Rio, à Séville, pour recevoir et stocker de grandes quantités de cocaïne introduite via le fleuve Guadalquivir.

De plus, des informations recueillies par les enquêteurs espagnols

suggéraient que le stockage et la garde de ces substances illicites étaient assurés par des personnes ayant reçu une formation paramilitaire.

En raison de sa proximité géographique avec le Maroc, principal lieu de production, l'Espagne est la porte d'entrée de la majorité de la résine de cannabis vendue en Europe et, prochainement, de la Cocaïne.

Dernièrement, la presse espagnole a révélé, au grand jour, une opération de grande envergure menée par un réseau criminel marocain organisé.

Ce dernier a fait appel à des plongeurs professionnels pour faire passer 200 kilogrammes de cocaïne brute vers la ville de Nador (au nord du Maroc), où elle est traitée avant d'être exportée vers les marchés européens.

Les réseaux de trafiquants veillent à modifier leur modus operandi pour échapper à la surveillance des services espagnols de lutte contre le drogue, mais en vain.

Fin novembre, la police espagnole avait annoncé le démantèlement d'un réseau de trafic de stupéfiants qui acheminait du cannabis à destination de l'Espagne depuis le Maroc à l'aide d'aéronefs sans pilote.

Selon la police espagnole, les drones, de grandes dimensions et de fabrication artisanale, permettaient aux mis en cause de "parcourir la distance entre le Maroc et l'Espagne en survolant les eaux du détroit (de Gibraltar), et de revenir après avoir largué la drogue dans le pays sans avoir besoin d'atterrir".

Les côtes nord de l'Afrique et sud de l'Europe ne sont séparées que d'environ 13 kilomètres par le détroit de Gibraltar, qui sépare la ville espagnole de Tarifa de Point Cires, au Maroc.

Pour transporter la drogue à travers la mer Méditerranée, les trafiquants marocains ont même réussi à "enrôler" dans leurs rangs la marine royale marocaine.

En mars dernier, le journal espagnol "El Espanol" avait révélé un scandale autour d'un trafic de drogue entre la Péninsule ibérique et le Maroc impliquant ce corps.

Ce journal a accusé la marine royale marocaine de complicité dans ce trafic à travers la participation de ses patrouilleurs à l'opération d'introduction des stupéfiants en Espagne.

THAÏLANDE

Importante saisie de méthamphétamines

Les forces de l'ordre thaïlandaises ont annoncé lundi la saisie dans un entrepôt de Bangkok de 1,65 tonne de méthamphétamines cachés dans des balles de coton, une "première" selon un responsable, et l'arrestation de quatre hommes sur place.

C'est la première fois que nous saisissons une telle quantité de méthamphétamines", a déclaré à la presse Phanurat Lukboon, le secrétaire général de l'agence thaïlandaise de lutte contre les stupéfiants.

Les autorités ont inspecté 140 rouleaux de fibres de coton en provenance d'Afrique, via l'Inde, et retrouvé des traces de méthamphétamines sur 33 d'entre eux, selon le



gradé. La saisie a eu lieu vendredi. La marchandise était destinée pour l'Europe, les Etats-Unis ou l'Australie, a-t-il poursuivi.

Les autorités n'ont pas précisé la valeur de la cargaison, mais une saisie d'une tonne effectuée en mai der-

nier avait été évaluée à 25 millions de dollars. La méthamphétamine est en principe consommée sous deux formes: soit en cristaux ("ice"), soit via des comprimés généralement moins purs. La région frontalière entre la Birmanie, le Laos et la Thaïlande, surnommée le "Triangle d'or", est de longue date un foyer de production et de trafic de drogues, en particulier de méthamphétamine et d'opium. Quelque 190 tonnes de méthamphétamines ont été saisies en Asie de l'Est et du Sud-Est en 2023, un record, contre 151 tonnes en 2022, selon l'Office des Nations unies contre les drogues et le crime (UNODC).

MEXIQUE

24 corps découverts dans une fosse commune

Les autorités mexicaines ont récupéré 24 corps dans une fosse commune clandestine découverte en décembre dans la banlieue de Guadalajara, la deuxième ville du pays, a annoncé dimanche le parquet.

Les recherches dans cette région de l'ouest du Mexique ont commencé le 13 décembre 2024 dans un terrains municipal de Zapopan et ont duré un mois, car les restes humains ont été démembrés et empaquetés dans 72 sacs, a indiqué le parquet de l'Etat de Jalisco dans un communiqué.

Les enquêteurs et les experts mé-

dico-légaux ont utilisé des "drones avec caméras thermiques et géoradios", ainsi que des chiens dans leurs recherches, a indiqué la même source. "La pré-identification de six personnes - une femme et cinq hommes - portées disparues entre 2021 et 2023 a été obtenue", a indiqué le bureau du procureur.

Des sources ont indiqué que les experts médico-légaux poursuivaient l'identification des 18 autres personnes. Jalisco est l'Etat mexicain qui compte le plus grand nombre de personnes disparues, avec 15.382 cas

INCENDIES À LOS ANGELES

Les pompiers s'inquiètent de vents forts

Les pompiers américains qui combattent les incendies qui ravagent Los Angeles depuis des jours et tué au moins 27 personnes se préparent à un retour de vents forts lundi, le gouverneur de Californie disant espérer qu'il s'agit du "dernier" épisode similaire.

Les deux principaux feux qui ont détruit près de 16.000 hectares et rayé de la carte des quartiers entiers de la seconde ville des Etats-Unis sont désormais contenus à plus de 50%, selon les autorités.

L'accalmie des vents ce week-end a permis aux autorités de lever des ordres d'évacuation dans de nombreux quartiers de la ville, permettant à des milliers d'habitants de revenir chez eux.

Mais les services météorologiques américains prévoient un temps sec et venteux lundi, avec des rafales jusqu'à 130 km/h.

"C'est le dernier (...) nous l'espérons" des épisodes de vents forts à frapper la ville côtière, a déclaré le gouverneur démocrate Gavin Newsom dimanche sur la chaîne MSNBC.

Alors que des milliers de pompiers continuent à travailler jour et nuit pour contrôler ces incendies dévastateurs, le président élu Donald Trump a déclaré samedi qu'il espérait se rendre sur place après son investiture lundi, "probablement à la fin de la semaine".

Gavin Newsom avait invité le républicain, qui l'a attaqué pour sa gestion des incendies, à visiter Los Angeles et à constater les dégâts.

NIGERIA

Le bilan de l'explosion d'un camion-citerne grimpe à 86 morts

Le bilan final de l'explosion samedi d'un camion-citerne dans le centre du Nigeria s'élève désormais à 86 morts, ont déclaré les secours dimanche, le président déplorant un accident "tragique et évitable".

"Le bilan définitif de l'explosion du camion-citerne est de 86 morts.

Nous avons enterré 86 corps brûlés entre 12H00 hier (samedi) et 02H00 aujourd'hui" dimanche, a déclaré Ibrahim Audu Hussein, le porte-parole de l'Agence de gestion des urgences de l'Etat du Niger, situé dans le centre du Niger.

"Il nous a fallu 14 heures pour enterrer les corps, car nous n'avions pas de pelleuses et nous avons dû faire appel à des habitants pour creuser manuellement la fosse commune", a précisé M. Hussein.

Par ailleurs, "52 personnes souffrent de brûlures sévères", a-t-il ajouté.

Samedi matin vers 10H00 (09H00 GMT), un camion-citerne transportant 60.000 litres d'essence a eu un accident au niveau du carrefour de Dikko, dans l'Etat du Niger, sur la route reliant la capitale fédérale Abuja à la ville de Kaduna.

Une foule s'est alors rassemblée près du camion pour récupérer l'essence qui se déversait sur la route lorsque le camion a explosé.



CHU "ISSAD HASSANI" DE BENI-MESSOUS Lancement des "premières journées d'immersion"

"Les premières journées d'immersion" du CHU "Issad Hassani" de Béni-Messous, Alger, ont été lancées, lundi, au service de Chirurgie générale et oncologique, et ont été dédiées à la herniologie et au traitement des éventrations chez l'adulte.

Ainsi, Dr Mustapha Saidani, Chef du service suscité, a indiqué que cette manifestation scientifique a été marquée par la participation du Dr Tim Tolens, spécialiste belge de "renommée mondiale dans le domaine de la chirurgie pariétale (des parois), et dont l'expertise, a-t-il souligné, est précieuse pour nos jeunes équipes médicales".

Outre l'aspect pédagogique lié à la formation médicale continue (FMC) des praticiens, l'apprentissage pratique a consisté à suivre, par transmission directe, le déroulement d'une intervention chirurgicale sur un sujet âgé, souffrant d'une double hernie inguinale et pratiquée par l'hôte de ces journées.

"Au-delà de cette chirurgie que nous maîtrisons, la présence du Dr Tolens est justifiée par le souci d'acquérir l'expertise en matière de technicité de production des prothèses synthétiques (plaques) destinées aux hernies et éventrations", a expliqué Dr Saidani, faisant part de la demande importante en ces produits importés.

Il s'est félicité à ce propos, de l'amorce d'une production nationale de ces plaques adaptées à plus de 70% des malades, notant que les incisions ne se pratiquent plus que pour les hernies récidivées ou les grosses éventrations.

"Nous encourageons la production locale de ces produits qui permettra de réduire la facture de l'importation, au même titre que les consommables qui ne sont quasiment plus importés. D'autant plus que ces prothèses, contrairement aux incisions, ont l'avantage d'éviter au patient l'hospitalisation et lui permettent une rémission plus rapide", a poursuivi Dr Saidani.

L'intervenant a souligné dans le même sillage, "l'amélioration des conditions de travail" au sein du service qu'il dirige, et ce grâce à la récente inauguration de la salle d'hospitalisation et du bloc opératoire, permettant ainsi une meilleure prise en charge des patients, dont une bonne partie en oncologie digestive.

CAMP MÉDICAL CHIRURGICAL POUR LA PARALYSIE CÉRÉBRALE À NÂAMA 200 consultations et 25 interventions chirurgicales réalisées

Deux cents consultations médicales spécialisées et vingt-cinq interventions chirurgicales ont été réalisées au profit des enfants atteints de paralysie cérébrale (infirmité motrice cérébrale-IMC), dans le cadre du camp médico-chirurgical organisé au niveau de l'Etablissement public hospitalier spécialisé en gynécologie-obstétrique et en pédiatrie Frères Rahmani à Mecheria (Nâama), a-t-on appris, dimanche, de l'équipe organisatrice.

Sid-Ahmed Mokaddem, président de l'Association nationale "Amel El-Hayat" pour la protection des enfants atteints de paralysie cérébrale, initiatrice de cette opération en coordination avec la direction de la Santé de la wilaya, a précisé, lors d'une cérémonie organisée par le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, en l'honneur du personnel médical du camp, "que cette initiative a permis d'effectuer 200 consultations médicales spécialisées et 25 interventions chirurgicales, dont quatre opérations complexes". Ces interventions visent à améliorer l'équilibre, la coordination musculaire et les fonctions motrices des enfants concernés, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, cette initiative, qui s'est déroulée ces trois derniers jours à l'hôpital Frères Rahmani et au complexe chirurgical de l'hôpital Frères Chenafa à Mecheria, a permis l'administration de doses de toxine botulique à 15 enfants atteints de paralysie cérébrale.

Ce camp médical et chirurgical a été encadré par une équipe composée de 20 médecins spécialistes et des chirurgiens de diverses spécialités, notamment la chirurgie pédiatrique, la chirurgie de la scoliose, les articulations, ainsi que la neurologie. Des séances de rééducation fonctionnelle et de médecine physique ont également été dispensées au profit des enfants atteints de paralysie cérébrale provenant des wilayas de Nâama, Saïda, Béchar, El Bayadh, Timimoun, Adrar et Sidi Bel Abbès, a-t-on fait savoir de même source.

L'objectif de cette initiative est de réduire les symptômes et les complications liées à la paralysie cérébrale, tout en favorisant les échanges d'expériences entre les équipes médicales locales et les spécialistes venant d'autres établissements hospitaliers, ont souligné les organisateurs.

BECHAR

L'importance de la prévention du cancer soulignée lors d'un cycle de formation

Les participants à un cycle de formation sur la prévention et le traitement du cancer ont souligné, lundi à Bechar, l'importance de la prévention pour faire face à cette pathologie.



La prévention du cancer est considérée comme un facteur capital dans la lutte contre cette maladie et aussi contre tout risque d'atteinte de cette pathologie, conformément au Plan national anti-cancer 2023/2030, ont-ils soutenu.

Cette prévention repose notamment sur une alimentation notamment, l'exercice physique et la lutte contre le tabagisme, a indiqué Dr. Amina Belhandaouz, enseignante à la Faculté de médecine de l'Université Tahar-Mohamed de Bechar et coach de santé bénévole au tout nouveau service d'oncologie pédiatrique.

Le but à travers ce cycle de formation (20-21 janvier) est de vulgariser auprès des personnels médicaux et paramédicaux du Centre anti-cancer de Bechar, les voies d'une meilleure prévention du cancer, a-t-elle ajouté.

Le cycle de formation, auquel prennent part une trentaine de praticiens spécialistes et généralistes, des psychologues et des paramédicaux, notamment ceux du service d'oncologie-pédiatrique nouvellement ouvert au niveau du centre anti-cancer, a également pour objectif de mettre l'accent sur l'importance du dépistage

précoce de la maladie et l'implication du citoyen à la stratégie de dépistage, au titre du programme national anti-cancer, a affirmé le directeur du Centre anti-cancer, Ahmed Chawki Belbel.

Ce Centre hospitalier de dimension régionale (140 lits), inauguré en 2019 et comprenant plusieurs services spécialisés (radiothérapie, chirurgie, hématologie, IRM, mammographie et échographie) en plus de trois (3) blocs opératoires dotés d'équipements ultramodernes, s'apprête à ouvrir son service de médecine nucléaire, a-t-il fait savoir.

INSP

Sessions de formation sur la prévention et la prise en charge des maladies liées à l'alimentation



La première session de formation sur la prévention et la prise en charge des maladies liées à l'alimentation a été organisée, dimanche à l'Institut national de santé publique (INSP) à Alger, au profit des professionnels de santé de cinq wilayas.

des professionnels de santé de cinq wilayas est destinée tout particulièrement aux médecins généralistes, aux médecins scolaires et aux nutritionnistes.

Ces sessions de formation portent sur la prise en charge nutritionnelle des patients dans les hôpitaux, conformément aux orientations du ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi, qui a appelé à la formation de nutritionnistes et à l'accompagnement des hôpitaux pour un meilleur régime alimentaire au profit des patients. Pour sa part, le président de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques (SAOMM), Pr Amar Tebaibia, a appelé à accélérer l'élaboration d'un plan national de nutrition.

Cette première session de douze jours au profit

PALESTINE

L'OMS prête à augmenter l'aide à Ghaza mais sous condition

L'Organisation mondiale de la santé est prête à augmenter immédiatement l'aide à Ghaza à condition de se voir garantir l'accès à l'ensemble de la population palestinienne partout sur le territoire dont les infrastructures de santé sont largement détruites ou endommagées par l'agression sioniste.



"Il est essentiel que les obstacles sécuritaires qui entravent les opérations soient levés" et l'OMS "aura besoin de conditions sur le terrain qui permettent un accès systématique à la population de Ghaza, l'afflux d'aide par toutes les frontières et

voies possibles et la levée des restrictions à l'entrée des produits essentiels", souligne l'organisation dans un communiqué.

"Les défis sanitaires à venir sont immenses" et l'OMS a estimé la semaine dernière à "plus de 10 milliards de dollars" le mon-

tant nécessaire pour remettre le système de santé sur pied. L'agence dresse un tableau noir de la situation sanitaire d'un territoire bombardé par les forces sionistes pendant 15 mois sans répit. "Les soins de santé spécialisés sont largement indisponibles, les évacuations médicales à l'étranger sont extrêmement lentes. La transmission des maladies infectieuses a considérablement augmenté, la malnutrition est en hausse et le risque de famine persiste", souligne l'agence.

Restaurer le système de santé à Ghaza "sera une tâche complexe et difficile" (OMS)



Restaurer le système de santé dans la bande de Ghaza sera "une tâche complexe et difficile" après plus de 15 mois d'agression barbare sioniste, a averti dimanche le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"Répondre aux énormes besoins sanitaires et restaurer le système de

santé à Ghaza sera une tâche complexe et difficile, compte tenu de l'ampleur des destructions, de la complexité opérationnelle et des contraintes en jeu", a écrit M. Tedros sur un réseau social.

L'OMS a récemment estimé à plus de 10 milliards de dollars le montant nécessaire pour remettre le système de santé sur pied dans le

territoire palestinien bombardé sans répit par les forces sionistes. Selon elle, seule la moitié des 36 hôpitaux de Ghaza restent partiellement opérationnels, et seuls 38% des centres de soins primaires sont en état de fonctionner. Des hôpitaux de campagne doivent aussi être acheminés dans les semaines qui viennent.

TANZANIE

Les autorités annoncent l'apparition du virus de Marburg



La présidente tanzanienne, Samia Suluhu Hassan, a annoncé lundi l'apparition du virus de Marburg dans le pays d'Afrique de l'Est, avec un cas confirmé jusqu'à présent.

"Des tests de laboratoire effectués à Kagera et confirmés plus tard à Dar es Salaam, ont identifié un patient comme étant infecté par le virus de Marburg", a-t-elle déclaré, lors d'une conférence de presse à laquelle assistait également le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans la capitale Dodoma.

Jeudi dernier, la ministre de la Santé tanzanienne, Jenista Mhagama, avait affirmé pourtant que personne dans le pays n'avait été testée positive au virus de Marburg. "Au 15 janvier 2025, les résultats de laboratoire de tous les individus suspects étaient négatifs pour le virus de Marburg", a-t-elle dit dans un communiqué.

Elle réagissait à l'annonce de l'OMS faite mardi, selon laquelle une épidémie présumée du virus de Marburg en Tanzanie avait tué huit personnes, soulignant que le risque de propagation dans le pays et la région était "élévé". A rappeler que la Tanzanie a connu sa première épidémie de Marburg en 2023, enregistrant neuf cas, dont six décès, dans la même zone.

MAYOTTE

Un cas importé de choléra identifié dans l'archipel



Un cas importé de choléra a été identifié à Mayotte, a indiqué dimanche l'Agence régionale de santé de l'archipel français ravagé par un cyclone en décembre.

"Il s'agit d'un cas importé à Mayotte", a précisé Julien Demaria, chef du bureau de la communication de crise sanitaire du ministère de la Santé, cité par des médias. Le patient était en effet arrivé par avion sur l'archipel quelques heures avant la détection de la maladie en provenance d'Afrique continentale.

Depuis le passage du cyclone Chido le 14 décembre et la destruction des infrastructures, les autorités étaient sur le qui-vive concernant le risque de choléra. Des pastilles de chlore pour l'eau avaient été distribuées à la population et des réserves de vaccins avaient été effectuées pour parer à une éventuelle épidémie.

Mardi 21 janvier 2025

L'ÉPILEPSIE

Qu'est-ce qui se passe exactement ?

C'est dû à quoi ?

On parle plutôt d'épilepsies, car leurs causes sont multiples et leur diagnostic complexe. L'origine peut être génétique, voire héréditaire, surtout quand des membres de la famille sont également touchés. Des anomalies chromosomiques et de nombreux gènes, encore méconnus pour la plupart, sont impliqués.

Ainsi, des malformations cérébrales, des maladies métaboliques perturbant le fonctionnement des neurones du cerveau entraînent des épilepsies. Dans d'autres cas non génétiques, il s'agit de « cicatrices » dans le cerveau provoquées par une souffrance comme la grande prématurité ou une infection pendant la grossesse (trisomie, toxoplasmose...) De même, un enfant peut devenir « épileptique » après un AVC, un méningo-encéphalite ou un traumatisme crânien grave (bébé secoué, par exemple). Souvent les parents redoutent une tumeur cérébrale qui est très rare chez l'enfant. L'équation épilepsie = cancer est donc fausse. Enfin, les médecins ne trouvent pas toujours une cause, ce qui ne veut pas dire qu'on ne pourra pas traiter la maladie.

Prenons l'image des perturbations de l'autoradio passant sous des lignes à haute tension... De même que la réception des ondes est temporairement brouillée, le fonctionnement électrique cérébral est « dérégulé » lors de la crise, avant de redevenir normal. Cela dure généralement moins de deux minutes, le cerveau en sort indemne et le patient ne souffre pas. Extérieurement, les manifestations sont de nature et d'importance variables : myoclonies (secousses brusques involontaires d'un ou plusieurs membres), tremblements, rotation de la tête et des yeux, clignement, morsure de la langue, évanouissement... La crise peut être partiellement ou toucher le visage, un membre, ou généralisée lorsqu'elle gagne tout le corps et qu'il y a perte de connaissance.



Quelle attitude adopter en cas de crise ?

L'important est de ne pas céder à la panique afin de pouvoir rassurer l'enfant. Concrètement, on l'allonge sur le côté où il semble parti ailleurs ou si il est pris de secousses, il doit dégager les objets pour éviter de se blesser. On ne tente pas de contraindre ses gestes désordonnés et de mettre un objet (ou les doigts) dans la bouche

pour retenir sa langue car, en étant couché sur le côté, il ne l'avalerà pas. Lors d'un premier épisode, il faut appeler les secours et consulter un médecin qui orientera, si besoin, vers un service spécialisé pour déterminer s'il s'agit ou non d'épilepsie. Un électroencéphalogramme et d'autres examens, voire une IRM cérébrale, seront pratiqués.

Comment repérer les signes annonciateurs ?

Chaque patient a des signes qui lui sont propres. L'enfant ressent parfois la crise approchée par une sensation bizarre, une hallucination visuelle ou auditive, une frayeur... Lorsque les crises se répètent, les parents apprennent à repérer des changements de comportement parfois subtils (mouvements, humeur...) qui apparaissent avant ou au début des épisodes. Ceux-ci peuvent survenir lorsque l'enfant manque de sommeil ou éprouve une émotion (peur, joie...). Mais il est difficile de prédir quand ils surviendront.

Quels sont les traitements et les évolutions possibles ?

Avant tout, cela dépend du type et de la cause de la maladie. En général, l'épilepsie se traite avec des médicaments anticonvulsifs. Ils ne sont pas toujours nécessaires,



surtout dans les formes bénignes avec des crises brèves ne survenant que la nuit. Plus ou moins dosés selon l'âge du patient et la gravité de la maladie, les anticonvulsifs permettent une disparition totale des symptômes dans 70 % des cas.

Et si l'existe plus de 20 % d'épilepsies résistantes au traitement, il est possible d'améliorer considérablement la vie des patients en ajustant les doses, parfois en les associant ou en prescrivant de nouvelles molécules.

Bonne nouvelle : certaines formes bénignes, partielles ou généralisées, disparaissent spontanément vers 10-12 ans et l'enfant n'en entendra plus parler le reste de sa vie. Après quelques années, le médecin peut arrêter le traitement.

Dites docteur...

Un enfant peut faire des convulsions ou avoir une perte de connaissance sans qu'il s'agisse d'une épilepsie. Cela peut être dû à

- de la fièvre. Impressionnant, mais généralement bénin

- une intoxication, quand les symptômes sont liés à un manque de sucre (hypoglycémie) ou de calcium (tetanie), à une coup de chaleur (déshydratation), à une méningo-encéphalite.

- un trouble cardiaque bénin (malaise vagal) ou grave.

Des implants en soie améliorent la maladie



Des chercheurs américains ont mis au point un système permettant de libérer une molécule, l'adénosine, qui atténue les crises d'épilepsie. Des essais cliniques sur des rats ont donné des résultats encourageants sur le long terme. Des premiers essais menés sur des rats en laboratoire concernant un nouveau système pour arrêter la progression de l'épilepsie donnent de l'espoir aux patients qui ne répondent pas au traitement médicamenteux, soit 30 % des cas. Cette maladie se manifeste par des crises résultant d'une décharge anormale et simultanée de milliers de neurones, explique l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur son site.

Or, des chercheurs américains du Legacy Research Institute (Portland), de l'Oregon Health and Sciences University (OHSU) et de l'Université Tufts (Boston) se sont penchés sur les effets de l'adénosine, une molécule libérée par les neurones connue pour atténuer les crises. Dans une étude publiée par la revue *The Journal of clinical investigation*, les scientifiques expliquent avoir mis au point des implants en soie conçus pour libérer cette substance.

Placés dans le cerveau de rats épileptiques, ces implants ont entraîné une amélioration significative de la maladie sur le long terme.

Les chercheurs estiment que pour un traitement de 10 jours d'adénosine, l'action de la molécule dure environ trois mois.

Ces implants, qui sont biodégradables et se dissolvent complètement après avoir libéré l'adénosine, doivent encore être testés chez des patients humains, mais ils ouvrent la porte à une nouvelle forme de traitement qui pourrait changer significativement le quotidien des malades.

Le sel alimentaire influencerait les crises

Des chercheurs américains ont découvert l'influence du sodium sur les neurotransmetteurs du cerveau. Grâce à leurs recherches, des nouveaux médicaments permettant de soigner des troubles comme l'épilepsie pourraient voir le jour.

Grâce à la découverte du rôle joué par le sodium au cœur des fonctions cérébrales, on peut envisager des médicaments visant à soigner des maladies comme l'épilepsie ou la douleur neurologique. En effet, des scientifiques américains de l'Université McGill en collaboration avec des chercheurs de l'Université d'Oxford ont prouvé que le sodium, l'ingrédient principal du sel alimentaire, est le commutateur unique d'un récepteur de neurotransmetteur du cerveau, appelé le récepteur kainate, responsable de nombreux troubles comme l'épilepsie, qui touche 0,6 à 0,7 % de la population française.

Les auteurs de l'étude ont utilisé des simulations informatiques pour comprendre l'incidence du sodium sur le récepteur kainate et parvenir à ces conclusions, publiées par la revue *Nature Structural & Molecular Biology*.

En travaillant sur un médicament capable de désactiver ces récepteurs, il serait donc possible, par exemple, de limiter les crises d'épilepsie. Entre autres, les chercheurs ont identifié le site précis où les atomes de sodium et contrôle l'activation et l'inactivation des récepteurs kainates, ce qui signifie que les futurs médicaments développés en marge de cette étude présenteront moins d'effets indésirables que les traitements actuels, affirme Derek Bowie, l'un des auteurs de l'étude.



Des avancées qui donnent de l'espoir



Des récentes études portant sur l'épilepsie ont permis de découvrir qu'une injection de cellules cérébrales peut calmer les crises. Parallèlement, un nouveau dispositif a été mis au point pour prédir l'arrivée. Une nouvelle étude des chercheurs de l'Université de San Francisco, aux États-Unis, donne de l'espoir au 40 % des personnes souffrant d'épilepsie qui ne répondent pas aux traitements. Les chercheurs sont parvenus à arrêter les crises chez des seniors atteints d'une forme sévère d'épilepsie en leur transplantant un certain type de cellules dans le cerveau.

Cette maladie, qui touche plus de 60 millions de personnes dans le monde, se manifeste par des crises avec des contractions musculaires et une perte de connaissances entraînant souvent une chute et,

parfois, des blessures. L'étude, publiée dans la revue *Nature Neuroscience* du 5 mai et complétée par une autre étude parue dans *Cell Stem Cell*, laisse espérer que les thérapies cellulaires sont efficaces dans le traitement de l'épilepsie tout comme pour d'autres troubles neurologiques.

Entre autres, le professeur Mark Cook, chef du service de médecine à l'université de Melbourne, en Australie, et les chercheurs sont parvenus à arrêter les crises chez des personnes âgées atteintes d'une forme sévère d'épilepsie en leur transplantant un certain type de cellules dans le cerveau.

De quoi bouleverser le quotidien des personnes touchées par l'épilepsie, deuxième maladie neurologique la plus fréquente après l'AVC.

MALADIES NEUROLOGIQUES

Un mini-cerveau pour mieux les comprendre

Des chercheurs ont créé du tissu cérébral humain en laboratoire à partir de cellules souches pluripotentes, capables de générant toutes sortes de cellules du corps. Les chercheurs expliquent avoir créé des cellules nerveuses actives qui se sont auto-organisées en organoides. Ces mini-cerveaux de la taille d'un poing, composés de tissus cérébraux en trois dimensions, ont survécu pendant quelques mois grâce à l'oxygène et aux nutriments qui leur ont été fournis.

Ce système de culture en 3D cultive dévelope une variété de régions cérébrales capables d'influencer les unes sur les autres, lit-on dans le résumé de l'étude. Le but n'était pas de recréer un cerveau entier,

mais plutôt d'observer les différentes étapes de la formation du cortex cérébral et les différents troubles du développement qui peuvent survenir, rappelle Oliver Brüstle de l'Université de Bonn (Allemagne) dans Nature.

D'ailleurs, les chercheurs ont pu noter grâce à cette méthode, et en se servant de cellules d'un patient, des anomalies de la différenciation neuronale qui pourraient expliquer la microcéphalie (cerveau de petite taille) dont il est atteint, révèle l'AFP. Cette avancée pourrait permettre d'étudier les maladies liées au développement du cerveau.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Armée sahraouie cible des bases des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Farsia

Des détachements avancés de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des bases des forces d'occupations marocaines dans le secteur de Farsia, leur infligeant de "lourdes pertes matérielles et humaines", a indiqué un communiqué militaire rendu public, dimanche, par la Direction centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie.



Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des unités avancées de l'APLS ont "ciblé, samedi, par d'intenses bombardements les bases de l'ennemi dans la région de Rous Oudiat Echdida dans le secteur de Farsia, ainsi qu'une base ennemie relevant de l'armée

royale marocaine dans la région d'El Fiyine dans le même secteur".

Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les retranchements des forces d'occupation marocaines le long du mur de la honte, a conclu le communiqué.

MAROC

Des milliers de personnes manifestent à Rabat contre le projet de loi sur la grève



Des milliers de manifestants ont défilé dimanche à Rabat pour protester contre le projet de loi sur la grève, dénonçant le mépris du gouvernement marocain pour le dialogue social et ses tentatives de restreindre ce droit fondamental.

Les manifestants, répondant à l'appel du Front de défense du droit de grève, ont exprimé leur ferme opposition au projet qu'ils considèrent comme "une violation des droits des travailleurs et un mépris pour le dialogue social".

Selon ce qui a été rapporté par les réseaux sociaux et des sources médiatiques locales, cette marche a pour objectif d'envoyer un message clair au gouvernement marocain, qui persiste à faire passer le projet de loi sur la grève malgré l'opposition généralisée et sans ouvrir un véritable dialogue social.

Les manifestants ont brandi des slogans dénonçant ce qu'ils considèrent comme une tentative du gouvernement de restreindre le droit de grève, qualifiant cette action de "viola-

tion flagrante de la Constitution et des conventions internationales". Ils ont affirmé que toute atteinte à ce droit représente une "ligne rouge" qu'ils ne permettraient pas de franchir. Les protestataires ont également scandé des mots d'ordre virulents contre ce qu'ils appellent "l'entêtement du gouvernement" et son exploitation de la majorité parlementaire pour faire passer une loi qui touche aux droits fondamentaux des travailleurs.

Ils ont souligné que le gouvernement ignore les accords et engagements sociaux et tente de restreindre un droit constitutionnel garanti internationalement.

Lors de la marche, les syndicats et les représentants des associations ont insisté sur le fait que le droit de grève n'est pas un privilège accordé par l'Etat, mais un droit fondamental garanti par la Constitution et les conventions internationales des droits humains.

Ils ont estimé que le projet de loi constitue "un recul et piétine

les acquis pour lesquels les mouvements syndicaux se sont battus pendant des décennies".

Des milliers de personnes se sont rassemblées sur la place Bab Al Ahad, à Rabat, et la marche a sillonné les rues de la capitale, incarnant l'unité de la rue marocaine face aux politiques gouvernementales qualifiées d'"irresponsables" par les manifestants. Les participants, syndicats professionnels, partis politiques d'opposition et associations civiles, ont dénoncé ce projet de loi comme une "entrave" qui affaiblit le travail syndical et rend la grève pratiquement impossible comme moyen de défense des droits des travailleurs.

Les manifestants ont adressé des avertissements fermes au gouvernement, le mettant en garde contre les conséquences de son insistance à faire passer une loi qui provoque la colère des travailleurs et attise les tensions sociales.

Il convient de rappeler que cette manifestation n'est pas la première à Rabat, mais s'inscrit dans une série de protestations croissantes depuis l'annonce du projet de loi sur la grève.

Les rues de la capitale marocaine ont vu des rassemblements populaires en colère venus de divers secteurs, où citoyens et syndicalistes se sont mobilisés pour dénoncer la tentative du gouvernement de restreindre leur droit constitutionnel de faire grève, une démarche perçue comme un affront aux revendications des travailleurs et un mépris pour leurs acquis.

APS

TANZANIE

La présidente Samia Suluhu candidate à sa propre succession



Les membres du parti au pouvoir en Tanzanie, le Chama Cha Mapinduzi (CCM), ont désigné dimanche à l'unanimité la présidente Samia Suluhu Hassan candidate à sa propre succession lors des élections générales prévues en octobre.

Samia Suluhu Hassan, ex-vice-présidente qui a succédé à John Magufuli, décédé soudainement en mars 2021, avait montré des signes d'ouverture à son arrivée au pouvoir. Le CCM a tenu une assemblée générale extraordinaire samedi et dimanche pour élire le vice-président du parti et recevoir le rapport de mise en œuvre du manifeste des quatre dernières années.

Les membres ont finalement exigé l'approbation de Mme Hassan et du président de Zanzibar, Hussein Ali Mwinyi, comme seuls candidats aux élections d'octobre. "Samia Suluhu Hassan est notre candidate au poste de présidente", a déclaré la résolution lue par la députée Ng'wasi Kamani, qui a également présenté la motion.

M. Mwinyi a également été désigné candidat à la présidence du Zanzibar. La semaine dernière, la cheffe du parti Alliance pour le changement et la transparence (ACT Wazalendo), Dorothy Semiu, a annoncé son intention de défier Mme Hassan en octobre. Le principal parti d'opposition Chadema n'a pas encore entamé le processus de sélection d'un candidat, mais devrait désigner un nouveau président mardi.

GHANA

Huit mineurs illégaux tués dans un affrontement avec des soldats

Huit mineurs illégaux ont été tués au Ghana dans la nuit de samedi à dimanche dans un affrontement avec des soldats sur un site minier opéré par le groupe sud-africain AngloGold Ashanti, a annoncé l'armée ghanéenne dimanche.

Au moins huit personnes, identifiées comme des mineurs illégaux par l'armée, sont mortes à la suite d'une violente confrontation avec les soldats qui gardent le site minier d'AngloGold Ashanti à Obuasi, une ville connue pour ses ressources aurifères dans le centre du pays, premier producteur d'or du continent.

"Samedì vers 23H00, des mineurs illégaux au nombre de 60 ont illégalement franchi la barrière de sécurité des mines d'AngloGold Ashanti", indique un communiqué des forces armées ghanéennes diffusé dimanche.

Les mineurs illégaux, armés de "fusils de fabrication locale, de fusils à pompe, de machettes et d'autres outils", ont tiré sur les soldats "qui essayaient de les empêcher de s'introduire sur le site", ce qui "a incité les soldats à riposter en état de légitime défense", précise l'armée.

L'affrontement a également entraîné la destruction de quatre véhicules appartenant à la société minière, incendiés au cours du chaos. La fusillade a entraîné la mort de sept mineurs sur place, tandis qu'un autre, grièvement blessé, est décédé plus tard à l'hôpital.

Un soldat a également été blessé par des plombs provenant d'un fusil à pompe et a depuis reçu un traitement médical.

En réponse à cet incident, le nouveau président ghanéen John Dramani Mahama "a ordonné l'ouverture d'une enquête immédiate afin de déterminer les circonstances des affrontements et de veiller à ce que toute personne ayant agi de manière illégale soit traduite en justice", a déclaré dimanche Felix Kwakye Ofosu, porte-parole par intérim du président.

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 47.035 martyrs et 111.091 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 47.035 martyrs et 111.091 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités palestiniennes de la santé.



Selon la même source, les corps de 122 martyrs et 341 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué

qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur dimanche à Ghaza après plus de 15 mois d'agres-

sion sioniste. Avant son application, les forces d'occupation avaient continué leurs bombardements dimanche matin sur plusieurs zones de la bande de Ghaza, faisant plusieurs martyrs.

Ghaza: l'UNICEF appelle à "agir face à l'effondrement des services essentiels"

grande échelle pour faire face à la dévastation généralisée". De son côté, Rosalia Bollen, la porte-parole de l'UNICEF, a souligné l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir pour apporter de l'aide à la population dévastée de Ghaza,

sont énormes. Le cessez-le-feu n'était que le début d'un long chemin vers le rétablissement. L'accord à lui seul ne suffit pas à apaiser les souffrances". Mme Bollen a également souligné qu'une partie de l'aide dont les enfants de Ghaza

ont besoin "ne pouvait pas être acheminée par camion". "Chaque enfant de Ghaza est aujourd'hui profondément marqué et traumatisé par ce dont il a été témoin. Ils ont vécu des choses qu'aucun enfant ne devrait avoir à vivre", a-t-elle rapporté.

"La guerre a fait payer un lourd tribut aux enfants de Ghaza, faisant au moins 14.500 mort, des milliers de blessés, environ 17.000 enfants non accompagnés ou séparés de leurs parents et près d'un million de déplacés", a déclaré Mme Russell.

La responsable onusienne a également souligné "le besoin urgent d'une aide humanitaire à

Palestine : les agressions continues de colons sionistes confirment le caractère raciste de l'occupant (responsable)

Le président du Conseil palestinien Rawhi Fattouh a fermement condamné le crime odieux commis dimanche par des bandes de colons sionistes dans la ville de Sabastiya, au nord-ouest de Naplouse, en Cisjordanie occupée, entraînant la mort en martyr d'un enfant, affirmant que de tels agissements confirment le caractère raciste de l'occupant.

Dans un communiqué relayé lundi par l'agence de presse Wafa, Fettouh a indiqué que ce crime terroriste s'inscrivait dans le contexte d'une escalade systématique du gouvernement de l'entité sioniste d'extrême droite, qui a permis aux extrémistes de violenter et d'agresser la population de la Cisjordanie occupée.

"Ces agressions continues, y compris les incursions de colons planifiées par le gouvernement sioniste, visent à judaïser la Cisjordanie et à déplacer sa population", a ajouté le président du Conseil palestinien, notant que de tels agissements "confirment le caractère raciste et colonial des responsables sionistes qui font fi des lois et conventions internationales". Il a, dans ce contexte,

condamné notamment "la libération ces derniers par le gouvernement d'occupation de tous les colons extrémistes, dans le but de les inciter à commettre davantage d'agressions contre les Palestiniens".

Le ministère palestinien des Affaires étrangères avait condamné, plus tôt dans la journée, les violations continues de colons sionistes contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est, appelant la communauté internationale à forcer l'entité sioniste à mettre un terme à de telles pratiques.

E

Le rôle de l'Unrwa est indispensable pour l'avenir de Ghaza (MAE espagnol)

Le gouvernement espagnol a déclaré que le rôle de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) était indispensable pour l'avenir de la bande de Ghaza, réitérant sa pleine disposition à "poursuivre son soutien à l'endroit des Ghazaouis".

"Les efforts de l'UNRWA sont indispensables pour l'avenir de la bande de Ghaza.

Le renforcement du cessez-le-feu et l'autorisation de l'entrée de grandes quantités d'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne sont très importants", a indiqué le ministère espagnol des Affaires étrangères dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa.

Le ministère espagnol a assuré que "le gouvernement (...) continuera à travailler avec les partenaires et alliés régionaux pour promouvoir la mise en œuvre de la solution des deux Etats, qui est la meilleure garantie de paix et de stabilité dans la région".

L'Espagne avait, pour rappel, officiellement reconnu l'Etat palestinien en mai 2024.

"Ce n'est pas seulement une question de justice historique, avec les aspirations légitimes du peuple palestinien, c'est une nécessité si nous voulons parvenir à la paix dans la région", avait indiqué le gouvernement espagnol dans un communiqué.

Cessez-le-feu à Ghaza: "Nous n'épargnerons aucun effort pour soulager les énormes souffrances des Palestiniens" (Lazzarini)

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a souligné lundi que l'agence onusienne "ne ménagera aucun effort pour alléger les énormes souffrances" de la population à Ghaza après l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur dimanche dans l'enclave, à la suite de plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire.

"Le cessez-le-feu à Ghaza doit se poursuivre et toutes les dispositions de l'accord doivent être mises en œuvre.

Nous n'épargnerons aucun effort pour atténuer les énormes souffrances (des Ghazaouis) et élargir la fourniture de l'aide humanitaire nécessaire...", a écrit Lazzarini dans un message publié sur les réseaux sociaux.

Et de souligner encore que l'accord de cessez-le-feu conclu entre le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste, "est un pas vers la bonne direction à même de parvenir à une paix et une stabilité durables pour tous".

Lancée le 7 octobre 2023, l'agression sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 46.913 martyrs, dont 17.581 enfants et 12.048 femmes, et plus de 110.750 blessés, selon les autorités palestiniennes de la santé.

Et d'après l'Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), 92% des maisons de la bande de Ghaza, soit environ 436.000 maisons, ont été détruites ou endommagées au cours de l'agression sioniste.

MÉDÉA

Mise en service de la salle de cinéma Ahmed Cherif Kortbi à Berrouaghia

La salle de cinéma de Berrouaghia, baptisée au nom du compositeur, Ahmed Cherif Kortbi, décédé en 2010, a été mise en service, lundi, après des travaux de rénovation, lors d'une cérémonie organisée en présence du wali Djilali Doumi.



"La mise en service de cet établissement culturel s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien à l'industrie cinématographique pronée par les hautes autorités du pays", a indiqué le wali, en marge de cette cérémonie.

D'une capacité de 314 places, la salle de cinéma de Berrouaghia représente un "grand achat pour le secteur de la culture, mais également pour les professionnels et les amateurs du 7e art", a-t-il dit.

Une dotation financière de l'ordre de 60 millions de DA a été injectée dans les travaux de rénovation qui ont duré plusieurs mois, a expliqué pour sa part, la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua, préci-

sant qu'une partie des fonds alloués à ce projet a été réservée à l'acquisition d'équipement de sonorisation et de projection.

"L'exploitation de cette salle de cinéma, restée fermée pendant de longues années, va contribuer à diversifier le champ d'animation culturelle local et à stimuler l'activité cinématographique et audiovisuelle au niveau de la région", a souligné Mme Gaoua. Né en 1937 à Ksar-El-Boukhari, au sud de Médéa, Ahmed Cherif Kortbi a rejoint, avant l'indépendance, la Radio nationale où il avait travaillé comme musicien, puis compositeur, et avait dirigé, ensuite, l'orchestre de la radio.

Il avait composé la musique de "Min Adjlika ichna ya watani

", et également celles du film "Rib El-Djanoub" (Vent du sud) et de la fresque cinématographique sur le héros de la résistance populaire "Bouamama".

Il a aussi coopéré avec de grandes stars de la chanson algérienne, à l'instar de Lamari, Seloua, Nadia Benyoucef et Warda El Djazairia.

A noter que la wilaya de Médéa comptait, jusqu'à la fin des années 80, sept salles de cinéma localisées à Berrouaghia, Ksar-El-Boukhari et Médéa.

Cette dernière disposait, à elle seule, de quatre salles, devenues inexploitables faute de moyens financiers pour leur remise en état et leur gestion, à l'exception de la salle de cinéma de la ville de Berrouaghia.

OUARGLA

Le manuscrit, un valeureux trésor hérité à préserver (Participants)

Les manuscrits constituent de nombreux trésors hérités qu'il appartient de préserver, ont souligné les participants à une journée d'étude intitulée "les mécanismes de sauvegarde et de préservation des manuscrits", organisée samedi à Ouargla.

Un membre du Laboratoire du patrimoine linguistique et littéraire de l'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla (UKMO), Abdellader Bakader, a indiqué, dans sa communication titrée "Mode de réalisation des manuscrits", que la wilaya de Ouargla recèle un patrimoine de manuscrits d'érudits de la région, en quête de valorisation.

Il a appelé, pour cela, les propriétaires et détenteurs de ces trésors, entassés dans les bibliothèques de particuliers, à les mettre à la disposition des

chercheurs à l'effet de les consulter et prendre les mesures nécessaires pour leur sauvegarde de disparition. Pour sa part, le Pr. Belkacem Malkia, de l'Ecole normale supérieure (ENS) d'Ouargla, a estimé, dans son intervention "la conscience de l'intérêt

du manuscrit, et son impact dans la préservation du patrimoine écrit", que "les mesures prises pour préserver les manuscrits demeurent moins efficaces sans une véritable prise de conscience de la valeur de ce patrimoine inestimable".

"Les expériences des laboratoires et des bibliothèques dans la préservation et l'archivage des manuscrits" est le titre développé par Dr.

Abdallah Baïchi du Centre national des manuscrits (CNM), qui a exprimé son regret de voir le manuscrit

dans un état de délabrement, en dépit des efforts de préservation fournis par leurs propriétaires".

M. Baïchi s'est, toutefois, félicité des actions menées par l'Etat, représenté par le ministère de la Culture et des Arts, à travers la création d'un Centre national des manuscrits au niveau de la wilaya d'Adrar, chargé du recensement et catalogage des manuscrits à l'échelle nationale et l'intervention, par des équipes techniques relevant du centre, pour le sauvetage, la restauration et la préservation des manuscrits déteriorés.

Cette rencontre, accompagnée d'ateliers de travail, s'assigne comme objectifs la préservation, l'archivage et le suivi des manuscrits, ainsi que le recensement des trésors écrits dans la région, en vue de leur

intégration dans la carte nationale de dépôts des manuscrits, l'ancrage de la culture de la préservation du manuscrit, de recensement et de catalogage, en sus de la formation des propriétaires des bibliothèques sur les modes de sauvegarde des manuscrits.

Initié par l'association culturelle et patrimoniale locale "El-Kacimia", en coordination avec la direction de la Culture et des Arts de la wilaya d'Ouargla, avec le concours du Centre national des manuscrits "Chahid Hakoumi Mohamed" d'Adrar, et le Laboratoire du patrimoine linguistique et littéraire du Sud-est algérien à l'UKMO, la rencontre, tenue à la maison de la Culture Moufdi Zakaria, a regroupé une pléiade d'enseignants des universités d'Ouargla et El-Oued.

ALGER

La générale de la pièce de théâtre "Ech'Chabih" présentée



La générale de la pièce de théâtre "Ech'Chabih" (le sosie), une mise en garde contre les risques irrémédiables du développement incontrôlé de l'intelligence artificielle et des technologies numériques a été présentée samedi soir devant un public relativement nombreux.

Produit et accueilli par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, mis en scène par Aissa Djekati sur un texte de Mustapha Bouri, attire également l'attention des parents sur un autre péril, celui de l'addiction quasi certaine de leurs enfants aux écrans des téléphones portables et des tablettes numériques, s'ils continuent à ignorer de tels dangers existentiels.

D'une durée de 70 mn, "Ech'Chabih", raconte l'histoire d'un chercheur dans le domaine des technologies numériques et de l'intelligence artificielle, qui s'est secrètement créé son propre sosie et que celui-ci aurait commis plusieurs crimes, laissant son créateur devant l'obligation de répondre devant la loi de crimes qu'il n'a pas commis.

Cette incapacité à contrôler les conséquences de ses propres recherches a été appuyée par le metteur en scène à travers les chorégraphies de Aissa Chouat dans la mise en mouvement des comédiens, agissant sur l'aspect biomécanique de leur jeu, les faisant apparaître au public comme de véritables automates, une manière pour lui d'insister sur l'éventualité de vivre une désertion de la rationalité scientifique imprévue par l'intelligence humaine.

Cette mise en garde est d'autant plus soulignée, que le spectacle se termine avec la transformation de tous les personnages, habillés par Mustapha Chaïb, en automates, vidés de tout humanisme, laissant pour unique personnage original et authentique, le chercheur, stupéfait par le désastre dont il est responsable et que ses calculs, aussi rationnels qu'ils étaient, ont pu prévoir.

Servi par une quinzaine de comédiens entre anciens et nouveaux talents, dont Aissa Chouat, Hadjla Khelladi, Fouzia Brahimi, Toufik Rabhi, Brahim El Khalil Chentoufa, Leila Benatia et Maïssa Ben Aïssa, le spectacle a usé des registres des théâtres, réaliste, expérimental et scientifique, ou encore comique, offrant aux artistes prestataires la possibilité d'occuper tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et soutenus, exécutés dans l'Arabe académique.

Œuvre de Mohamed Laïd Hallis, la scénographie, de conception multifonctionnelle, faite de, blocs amovibles traversés par des faisceaux lumineux futuristes, multicolores et feutrés et de plaques électroniques et circuits intégrés, aura été d'un apport concluant au spectacle car suggérant des manipulations et des expériences sur l'intelligence artificielle et des processus de hautes technologies de pointes, dans les atmosphères glaciales et secrètes des grands laboratoires.

L'ambiance feutrée, voire sombre créée par un éclairage de circonstance, a appuyé la dualité entre, manipulations scientifiques reposant sur un protocole supposé logique et rationnel et incertitudes des conséquences échappant à tout contrôle et à la maîtrise de la pensée humaine.

Le spectacle a également été soutenu par un choix de bruitages et de corpus musicaux judicieusement créés par le génial Zakari Bensaleh, qui a réussi à bien illustrer la gestuelle et les mouvements des personnages automates, sur un fond fait de nappes sonores planantes et des cadences rythmiques saccadées, évoquant l'inquiétude, la perte de contrôle et la peur du néant, autant d'éléments sur la bande son qui ont bien servi les atmosphères de la trame dans ses différentes situations.

À l'issue du spectacle, le public, tenu en haleine durant tout le déroulement de la trame, a longtemps applaudi, les comédiens, le metteur en scène, et l'ensemble du personnel technique et artistique.

APS

ONU - ÉDUCATION

L'IA ne doit en aucun cas remplacer les composantes humaines de l'apprentissage (ONU)

L'intelligence artificielle doit permettre aux apprenants et aux enseignants d'avoir accès à l'information, à des programmes d'enseignement de pointe, et ne doit en aucun cas remplacer les composantes humaines essentielles de l'apprentissage, selon le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres.

"Nous devons veiller à ce que l'intelligence artificielle permette aux apprenants et aux enseignants d'avoir accès à l'information, à des programmes d'enseignement de pointe et à d'autres outils d'apprentissage", indique M.

Guterres à l'approche de la Journée internationale de l'éducation, célébrée le 24 janvier de chaque année, soulignant que l'IA "ne doit en aucun cas remplacer les composantes humaines essentielles de l'apprentissage".

Aujourd'hui, l'évolution rapide de la technologie - comme l'intelligence artificielle - offrent d'immenses possibilités pour accompagner les élèves de tous âges tout au long de leur parcours", ajoute-t-il, avertisant toutefois, que "ces gains considérables ne vont pas sans des risques redoutables".

Pour le chef de l'ONU, à mesure que les systèmes fondés sur l'IA deviennent plus puissants, "le décalage entre l'intention humaine et les impacts d'une action automatisée pourrait bien s'accentuer.

Le thème de la Journée internationale de l'éducation axera



cette année sur "L'IA et l'éducation : préserver l'autonomie dans un monde automatisé", proposant une réflexion sur le pouvoir de l'éducation pour

comprendre et d'influencer le progrès technologique.

A cet égard, M. Guterres appelle à veiller à ce que tous les utilisateurs et utilisatrices soient dotés des outils et des connaissances nécessaires pour

utiliser intelligemment cette technologie, "dans un souci de sécurité et d'éthique".

Il rappelle en outre, que le Pacte numérique mondial, adopté au mois de septembre 2024, "prévoit d'autres mesures

essentielles pour que l'humanité garde le contrôle du développement et de la gouvernance de l'intelligence artificielle, plutôt qu'elle ne le perde au profit de cette dernière".

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية : البويرة

دائرة : العفروت

بلدية : العفروت

اعلان

إن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية العفروت .

- بناء على القرار الوزاري رقم 3786 الملاز في 16 ديسمبر 2024 .

STATION D'OXYGÈNE CRYOGENIQUE
- يعلن عن فتح تحقيق عمومي من أجل إثمار حصة الأكشجين المبردة

من طرف المؤسسة العمومية الإستشفائية والمتواجدة بشارع برجية صالح بلدية العفروت .

- لا تتجاوز مدة التحقيق 15 يوما وذلك إبتداء من تاريخ التعليق وذلك بعد النشر في يومين وطنين .

- كل مواطن له اعراض او احتجاج او اقتراح ، عليه أن يقدمه لدى محافظ التحقيق بمكتب المنشآت في مقر بلدية العفروت في سجل الآراء .

أيام الاستقبال : كل يوم ماعدا أيام العطل والأعياد .

- من الساعة 8:00 سا إلى غاية الساعة 12:00 صباحا .
- من الساعة 13:00 سا إلى غاية الساعة 16:30 مساء .

رئيس المجلس الشعبي البلدي



EPE - Algérie Télécom - Spa

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Est

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AT/DO-ALGER EST/2025

Un avis d'appel d'offre national est lancé pour :
PRESTATION DE LOCATION DE MATERIEL DE TRANSPORT D'ALGERIE TELECOM DOT ALGER EST

Cet appel d'offres s'adresse uniquement à toute personne morale ou physique inscrite au registre de commerce ayant un code activité N°604109 ou N°604105, N°604602

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, contre le paiement de la somme non remboursable de 3000 DA auprès de la banque nationale d'Algérie BNA au compte N°00100611030000014/10 Agence 001/00611, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPÉRATIONNELLES TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ALGEREST
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
02 Rue Djoudj Zitouni Hussein Dey/Alger

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Présentation des offres :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif » « offre technique » et « offre financière »

Ces enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe extérieure qui devra être anonyme, aucun signe d'identification de l'entreprise soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et devra porter la mention suivante :

ALGERIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLES TÉLÉCOMMUNICATIONS D'ALGER EST
APPEL D'OFFRES N°01/AT/DO-ALGER-EST/2025
PRESTATION DE LOCATION DE MATERIEL DE TRANSPORT D'ALGERIE TELECOM
DOT ALGER EST
A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'ÉVALUATION DES OFFRES »

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours ouvrables à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web : safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

Programme de la soirée –

TF1 21:10



La chaîne TF1 a fait son entrée sur les ondes hertziennes le 6 janvier 1975. Depuis, elle reste présente dans la mémoire des français. Pour fêter ses 50 ans, Gilles Bouleau et Isabelle Ithurburu tournent les pages d'un album de souvenirs riche en information, en émissions télé culte et en documentaires. L'occasion de retracer également 50 ans d'histoires avec des événements aux impacts majeurs tels que le naufrage de l'Amoco-Cadiz, l'incendie de la cathédrale Notre Dame, la mort de la princesse Lady Diana ou encore la tempête du siècle.

21:10



Soumission chimique : pour que la honte change de camp

Jack savoure chaque instant de sa romance avec Anne sur l'île de Sainte-Marie quand il est appelé pour enquêter sur la mort étrange d'un jeune cycliste pendant une course. Le corps de Xavier Prince, 19 ans, vient d'être retrouvé dans un ravin. Il faisait partie de l'équipe Storm qui représente les îles Vierges britanniques, aux côtés de deux autres coureurs Josh Hunter et Anton Maduro. Selon les premiers indices, il s'agit d'un accident. Mais Jack découvre bientôt le morceau d'un maillot de l'équipe... à côté de la victime.

france
3 21:10



*Bellefond
Saison 2*

CANAL+ 21:07



Bis repetita

6 21:10



The Island Saison 5

L'île du bagne

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2425

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	2	1	5
	6	3	
4		2	9
	7		5
8	6		4
	5		2
9		4	8
	9	7	
1	3		9

	2	4	6
	2	8	
8		3	
2			3
7	1		9
5			2
2		1	
	9	5	
5	6	4	

Horizontalement: 2
3
4
5
6
7
to
8
d
9
v
10

Verticalement:

A
B
C
D
E
F
fo
G
H
I
U

- L'envoi est pour lui
- Toufous - Préposition
- Eructer - Hume
- Mot de choix - Dépistage des anticorps
- Rondelle
- Prouverai
- En-ca de nourrisson - Passer au blua-ir
- Rage très classique - Bien connu - Eau de Grenoble
- Juron de bébé - Grand vitrail - Dans le moment
- Concrétions de grands fonds - Existente

- Manquement à la loi
- Tronquer
- Partie de partie - Prend patience
- Mise en réseau - Il vaut de l'or
- Excitations perturbatrices
- Surgi - Pièce de viande - Bovidé d'autre-
is
- Attribué - Petit problème
- Outil de dessinateur - Déchiffrerais
- Alternasses les cultures
- Lieu de recueillement
- Abjuré - Irlande poétique
- Montèrent au cerveau

- Mots croisés n°2125

«Un échec est un succès si on en retient quelque chose.»

Malcolm Forbes

A crossword grid with 15 columns labeled A through L and 10 rows labeled 1 through 10. The grid contains several black squares representing empty or filled-in areas. A prominent feature is a diagonal line of black squares running from approximately column 4 at row 3 to column 10 at row 1. There are also other scattered black squares, notably at (B, 4), (F, 3), (G, 3), (I, 2), (L, 6), (J, 7), (K, 8), (H, 9), and (J, 9).

Terreneus

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1125

Solution

Sudoku n°2425

7	6	2	4	1	9	5	3	8
1	9	8	6	5	3	2	4	7
4	3	5	7	2	8	6	1	9
2	7	9	8	6	4	3	5	1
8	1	6	3	7	5	4	9	2
3	5	4	1	9	2	7	8	6
9	2	7	5	4	1	8	5	3
6	4	3	9	8	7	1	2	5
5	8	1	2	3	6	9	7	4
4	5	8	2	3	9	7	1	6
3	9	6	1	7	8	4	5	2
7	1	2	6	4	5	9	8	3
9	6	1	4	8	2	5	3	7
5	4	3	7	9	6	1	8	2
2	8	7	3	1	5	6	4	9
7	3	6	8	4	9	1	2	
6	9	4	1	2	3	8	7	
1	2	8	9	5	7	4	6	
8	5	2	6	7	1	3	9	
3	1	6	2	4	9	7	5	
4	7	9	5	3	8	1	2	

Mots Croisés n°2425

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	D	E	S	T	I	N	A	T	A	I	R
2	E	C	E	R	V	E	L	E	S		E
3	R	O	T	E	R		L		S	E	N
4	O	U		S	E	R	O	L	O	G	I
5	G	R	A	S	S	O	U	I	L	L	E
6	A	T	T	E	S	T	E	R	A	I	
7	T	E	T	E	E		S	A	S	S	E
8	I	R	E		S	U		I	S	E	R
9	O		N	A		R	O	S	E		I
10	N	O	D	U	L	E	S		S	O	N

Grille géante n°1125

R	.	A	.	A	.	P	.	A	.	V	.	R
D	I	S	S	I	M	U	L	A	T	R	I	C
C	O	S	I	S	E	R	S	E	R	E	R	E
S	A	L	I	T	R	E	S	A	L	A	S	I
P	N	I	T	E	M	U	E	A	S	I	E	C
P	E	T	.	E	M	U	E	A	S	I	E	D
M	U	R	.	E	R	R	A	•	E	R	A	T
D	E	D	I	A	N	T	•	I	E	S	M	T
•	N	E	P	O	T	T	I	M	E	•	M	A
U	T	•	O	R	•	R	C	O	A	T	I	S
•	•	A	S	T	•	R	A	L	S	P	I	T
P	R	O	T	E	•	I	N	E	C	O	R	I
E	E	U	E	T	•	P	T	•	S	R	I	N
E	N	•	R	E	•	A	Y	•	C	N	T	R
B	E	E	•	A	•	P	R	E	•	T	R	E
•	I	N	S	A	•	P	I	D	•	S	O	T
A	G	•	S	A	R	E	S	E	•	M	O	I
•	N	E	P	E	T	A	•	Y	•	T	A	N
P	E	R	E	•	E	S	•	V	•	S	T	E
•	R	E	S	T	E	S	•	A	•	T	N	S

JUDO**Mohamed Meridja distingué par l'Union africaine pour son engagement indéfectible envers le judo**

L'Union africaine de judo (UAJ) a honoré son vice-président, l'Algérien Mohamed Meridja, pour son engagement indéfectible envers le judo et ses efforts visant à promouvoir les valeurs de ce sport, a-t-elle annoncé sur le site officiel.

"La distinction remise à Meridja récompense son dévouement à l'éducation et à son engagement indéfectible envers le judo à tous les niveaux.

Cet honneur qui lui est fait, reflète la gratitude de l'UAJ pour ses efforts visant à promouvoir les valeurs du judo et encourager l'excellence au sein de la communauté du Judo", a indiqué l'UAJ. Directeur de l'Education et du Coaching au sein de la Fédération Internationale de Judo (FIJ) depuis 2007 jusqu'à aujourd'hui, Mohamed Meridja a été récemment intronisé président d'honneur de la Fédération Algérienne de Judo (FAJ).

En tant qu'athlète, il avait été double champion d'Afrique (1985 et 1986), ajoutant une année après (1987), une médaille d'or aux Jeux Africains de Nairobi au Kenya. En 1981, Mo-

hamed Meridja a remporté la médaille de bronze aux Championnats du Monde Militaires et s'est distingué lors de plusieurs tournois internationaux.

Après avoir pris sa retraite autant qu'athlète, Meridja est désigné entre 1991 et 1993 entraîneur national, avant de se porter candidat à la présidence de la Fédération algérienne de Judo (FAJ) dans laquelle il est élu à sa tête en 1993 pour y rester jusqu'en 2009.

Durant sa présidence de la FAJ où il avait également été vice-président du Comité olympique et sportif algérien (COA), l'Algérie a remporté la médaille de bronze féminine par équipes lors des championnats du monde de Judo de 2005 au Caire (Egypte), en plus de deux titres mondiaux et deux médailles lors des Jeux Olympiques de Pékin en 2008. Mohamed Meridja a également été réélu, récemment, à la vice-présidence de l'UAJ, lors de l'Assemblée générale élective de l'instance au cours de laquelle, l'actuel président de



Pékin en 2008. Mohamed Meridja a également été réélu, récemment, à la vice-présidence de l'UAJ, lors de l'Assemblée générale élective de l'instance au cours de laquelle, l'actuel président de l'instance, le Malgache Siteny Randrianasolo-Niaiko a été également reconduit, tandis que l'autre algérien et président de la Fédération algérienne de Judo (FAJ), Yacine Sillini a été désigné président de la com-

mission des projets spéciaux de l'UAJ. Lors du même conclave, l'Algérie avait également été choisie pour abriter l'édition 2027 des Championnats d'Afrique des nations de Judo (seniors) individuel et par équipes mixtes.

HANDBALL - MONDIAL 2025 - ALGÉRIE (COUPE DU PRÉSIDENT)**Programme des matchs de classement**

Voici le programme de la sélection algérienne de handball dans le cadre de la Coupe du président (matchs de classement) des Championnats du monde handball 2025, prévue au Porec Zatica Arena en Croatie. Matchs de classement (heures algériennes) :

Aujourd'hui : Algérie-Pologne (18h00)
Jeudi 23 janvier : Algérie-Guinée (15h30)
Samedi 25 janvier : Algérie-Koweït (15h30)

Versé dans le groupe B du Tour préliminaire, le Sept national a concédé trois défaites face au Danemark (22-47), l'Italie (23-32) et la Tunisie (26-25) et s'est classé 4e de son groupe. Pour rappel, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifient au tour principal.

BASKETBALL - SUPER - DIVISION (MESSIEURS)
Le programme de la 11^e journée

Programme de la 11^e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), prévue aujourd'hui :
NA Hussein-Dey - O Batna (15h00)
OS Bordj Bou Arreridj - USM Alger (15h00)
CR Béni Saf - WO Boufarik (15h00)
M Ouled Chebel - CS Tlemcen (15h00)
USM Blida - MC Alger (17h00)
Rouiba CB - NB Staoueli (17h00)
CSC Gué de Constantine - TRA Draria (17h00)

Classement :	Pts	J
1. NB Staoueli	19	10
2. MC Alger	18	10
3. CSC Gué de Cons	17	10
--. WO Boufarik	17	10
5. NA Hussein-Dey	16	10
6. CR Beni Saf	16	10
--. TRA Draria	16	10
8. USM Blida	14	10
--. Rouiba CB	14	10
--. CS Tlemcen	14	10
11. USM Alger	13	10
12. OS Bordj Bou Ar	12	10
13. M Ouled Chebel	11	9
14. O Batna	9	9

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 (U18 ET U20)
La ville d'Oran candidate à l'organisation de l'évènement (Fédération)

La Fédération algérienne d'athlétisme (Algeria Athletics) a annoncé sa disposition à organiser les prochains Championnats d'Afrique des moins de

18 ans et des moins de 20 ans, en proposant le stade olympique d'Oran, pour abriter ces deux compétitions, prévues entre le 14 et le 18 juillet 2025.

Les compétitions seront accompagnées de plusieurs autres grands événements dont le Congrès de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), prévu du 11 au 13 juillet, ainsi qu'un Meeting International d'athlétisme, programmé le 28 du même mois.

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad a reçu dernièrement la visite d'une commission de la CAA, venue inspecter les différentes infrastructures dont dispose l'Algérie, rappelle l'instance dans un communiqué.

"Le premier responsable du COA s'est engagé à améliorer encore plus ces infrastructures, pour qu'elles permettent la meilleure organisation possible des prochains Championnats d'Afrique des U18 et des U20, en donnant une bonne image de l'Algérie et la présenter comme une destination sportive digne de ce nom en Afrique", a ajouté Algeria Athletics.

CROSS-COUNTRY - IIES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U18 ET U20 (ZONE NORD)
Les représentants algériens sélectionnés le 25 janvier

Les athlètes qui représenteront l'Algérie aux Deuxièmes Championnats d'Afrique de Cross-country U18 et U20 (Zone nord) seront sélectionnés le 25 janvier courant à Alger, à l'occasion du Challenge National "Abdou Sehouani", a annoncé dimanche la Fédération algérienne d'athlétisme (Algeria Athletics). "Les huit premiers coureurs seront sélectionnés pour chaque catégorie d'âge (garçons et filles). L'entraîneur de l'athlète vainqueur dans chaque catégorie d'âge et par sexe sera retenu lors de la sélection", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Cette deuxième édition des Championnats d'Afrique de Cross-country des moins de 18 ans et des moins de 20 ans (Zone nord) se déroulera le 25 février prochain, à Tizi-Ouzou.

"Les vainqueurs du Challenge National "Abdou Sehouani" dans les catégories U18 et U20 (garçons et filles) seront les seuls sélectionnés pour les prochains Championnats arabes de Cross-country, prévus le 15 février prochain, sur les rives de la Mer-Morte, en Jordanie" a-t-on ajouté de même source. A titre exceptionnel, et dans le cas où un deuxième athlète réaliserait un chrono proche du vainqueur, il pourrait être sélectionné lui aussi pour les pro-



chains Championnats arabes, a-t-on encore expliqué, en précisant que cette possibilité est valable pour les deux catégories d'âge et dans les deux sexes. La Fédération a conclu en révélant que le nombre d'athlètes à sélectionner pour les Championnats arabes et les Championnats d'Afrique de la zone nord a été décidé lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, tenue le 9 janvier à Alger.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.C - 6^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) L'USMA bat l'ASC Jaraaf (2-0) et termine leader

L'USM Alger, a terminé leader du groupe C de la Coupe de la Confédération africaine de football, en battant les Sénégalais de l'ASC Jaraaf 2-0 (mi-temps : 0-0), dimanche soir au stade olympique du 5-juillet, pour le compte de la 6^e et dernière journée de la phase de poules.

Après un premier quart d'heure légèrement dominé par les visiteurs, les Algérois ont pris ensuite le contrôle de la partie, mais sans pour autant inquiéter sérieusement le portier sénégalais, Cheikh Lo Ndoye.

L'ASC Jaraaf s'est procuré deux occasions dangereuses, qui auraient pu lui permettre de prendre l'avantage avant la pause.

En seconde période, l'USMA a dominé son vis-à-vis, ce qui lui a permis de trouver la faille en fin de match par Belkacem, après un mauvais dégagement du portier adverse (80e).

Dans le temps additionnel, le latéral droit et capitaine Redouani a réussi à faire le break (90e+8).

Dans l'autre match du groupe C, les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas ont disposé facilement des Botswanais d'Orapa United (4-0), en match disputé au stade Félix Houphouët-Boigny à Abidjan.

Les buts ont été marqués par Ecuia, auteur d'un doublé (35e, 64e), Dagrou (79e), et Diarrassouba (90e+2).

A l'issue de ces résultats, l'USMA termine leader avec 14 points, devant l'ASEC Mimosas et Jaraaf, qui comptent 8 points chacun. Les Ivoiriens se qualifient grâce à une meilleure différence de buts particulière (aller : 2-0, retour : 1-0). Orapa United ferme la marche avec 2 unités.

L'USMA sera opposée aux quarts de finale, à l'un des trois clubs, qui ont terminé deuxième de leurs groupes respectifs : Stellenbosch (Afrique du Sud), Al-Masry (Egypte), ou l'autre représentant algérien, le CS Constantine.

Le CSC n'a pas connu la même réussite, en s'inclinant face au club tanzanien de Sima SC (2-0), en match disputé un peu plus tôt dans la journée, au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam. Les deux buts ont marqués par Kibu (61e) et Ateba

(79e). Le CSS, qualifié avant cette dernière journée, termine deuxième de son groupe avec 12 points, à une longueur du leader Simba SC.

Les Tunisiens du CS Sfaxien, lanterne rouge, ont sauvé l'honneur, grâce à leur large victoire à domicile face aux Anglais de Bravos do Maquis (4-0).

Les deux manches des quarts se joueront respectivement les 30 mars (aller) et 6 avril (re-



tour). L'USMA jouera le match aller en déplacement, alors que le CSC recevra lors de la pre-

mière manche. Le tirage au sort des quarts de finale devrait avoir lieu en mars prochain.

Les résultats complets

Les résultats complets des rencontres de la 6^e et dernière journée de la phase de poules en Coupe de la Confédération de football, disputées dimanche :

Groupe A:

Simsa SC (TAN) - CS Constantine (ALG) 2-0
Club Sportif Sfaxien (TUN) - Bravos do Maquis (ANG) 4-0

Groupe B:

RS Berkane (MAR) - Stellenbosch FC (RSA) 5-0

Stade Malien (MLI) - CD Lunda Sul (ANG) 0-1

Groupe C:
USM Alger (ALG) - ASC Jaraaf (SEN) 2-0
ASEC Mimosas (CIV) - Orapa United (BOT) 4-0

Groupe D:

Al-Masry (EGY) - Black Bulls (MOZ) 3-1
Zamalek (EGY) - Enyimba (NGR) 3-1

NB : Voici les huit clubs qualifiés aux quarts de finale : Simba SC (Tanz), CS Constantine (Alg), Zamalek (Egy), Al-Masry (Egy), RS Berkane (Mar), Stellenbosch (AfSud), USM Alger (Alg), ASEC Mimosas (C.Ivoire).

LIQUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Six des huit clubs qualifiés aux quarts ont déjà remporté le trophée

Six clubs, parmi les huit qualifiés aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, ont déjà remporté le trophée, la lendemain de la clôture de la phase de poules de l'épreuve.

Parmi les équipes qualifiées, six ont déjà inscrit leur nom au palmarès de la compétition. Le tenant du titre, Al-Ahly SC, vise un 13^e sacre historique, tandis que l'ES Tunis compte déjà quatre trophées à son actif. Le MC Alger, AS FAR, Mamelodi Sundowns, et Orlando Pirates ont chacun remporté une fois le trophée", a indiqué la Confédération africaine (CAF), dans un compte rendu publié lundi sur son site officiel.

Les deux représentants algériens dans cette compétition prestigieuse : le MC Alger et le CR Belouizdad, ont connu des fortunes diverses. Si le "Doyen" a validé son billet lors de la 6^e et dernière journée, grâce au nul décroché samedi à Dar Es-Salaam face aux Tanzaniens des Young Africans (0-0), le Chabab a été éliminé.

miné avant même cette ultime journée. " La 6^e journée a clôturé une phase de poules riche en rebondissements, voyant les champions 2016, Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), ainsi que le MC Alger (Algérie), décrocher les derniers billets pour les quarts de finale.

Le tenant du titre, Al-Ahly SC (Egypte), rejoint Al-Hilal SC (Soudan), l'ES Tunis (Tunisie), Orlando Pirates (Afrique du Sud), AS FAR (Maroc), et Pyramids FC (Egypte), complétant un tableau prestigieux pour la prochaine étape de la compétition", ajoute la CAF.

Selon l'instance continental, "Al-Hilal SC s'est imposé comme la révélation de cette édition, tout comme Pyramids FC, qui aspire à suivre les traces de ses homologues égyptiens sur la scène continentale.

Ce dernier club, qui dispute pour la première fois les phases à élimination directe de la Ligue des Champions, espère prolonger son impressionnant parcours dans le tournoi." Avec les huit équipes quali-

fées pour les quarts de finale, la CAF communiquera prochainement les détails du tirage au sort qui déterminera les phases à élimination directe prévues pour débuter en mars. Le MCA sera opposé au prochain tour à l'un des trois clubs, leaders des groupes B, C, et D : Orlando Pirates, AS FAR et ES Tunis. La première manche des quarts de finale se jouera les 28 et 29 mars, alors que la seconde manche aura lieu une semaine plus tard (5-6 avril). Les demi-finales auront lieu en avril (aller : 18-19 avril, retour : 25-26 avril), alors que la finale se jouera en mai et juin (aller : 24 mai, retour : 1er juin).

Liste des huit clubs qualifiés par groupes :

Groupe A : Al-Hilal SC (SDN), MC Alger (ALG)

Groupe B : AS FAR (MAR), Mamelodi Sundowns (RSA)

Groupe C : Orlando Pirates (RSA), Al-Ahly SC (EGY)

Groupe D : ES Tunis (TUN), Pyramids FC (EGY).

MONDIAL-2025 (U17)

FÉMININE (1^{ER} TOUR)

ÉLIMINATOIRE - RETOUR)

L'Algérie élimine la Tunisie et file au 2^e tour

La sélection algérienne féminine des moins de 17 ans (U17) de football, s'est qualifiée pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2025 de la catégorie, à l'issue du match nul concédé face à la Tunisie (0-0), dimanche au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Lors de la première manche, disputée dimanche dernier au stade olympique de Sousse, l'Algérie s'est imposée sur le score de 1 à 0. L'unique réalisation de la partie a été inscrite par Amilia Akkouche (Olympique M'chedallah), à la 58^e minute de jeu. Les joueuses d'Abdenour Mira, affronteront au prochain tour le Botswana, qualifié suite au forfait de la Guinée-équatoriale.

Le match aller est prévu entre le 7 et le 9 mars 2025, alors que le match retour est programmé entre le 14 et le 16 mars prochain. Le 3^e et dernier tour des éliminatoires se jouera en avril 2025 (aller : 18, 19, 20 avril / retour : 25, 26, 27 avril).

RELIZANE

Rénovation prochaine du réseau d'éclairage du stade Tahar-Zoughari (DJS)

Une opération de rénovation du réseau d'éclairage du stade Tahar-Zoughari de Relizane sera lancée en mars prochain, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de wilaya de la jeunesse et des sports (DJS).

Une enveloppe financière estimée à 35 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre d'une mise à niveau globale de cette infrastructure sportive, et dont les chantiers seront ouverts en fin de saison en cours, a précisé à l'APS le premier responsable

de la DJS de Relizane, Faycal Bouhediba. La rénovation du réseau d'éclairage du stade Zoughari lui permettra d'accueillir des matchs en nocturne, sachant que cette enceinte footballistique est le lieu de domiciliation du RC Relizane, qui évolue cette saison en inter-régions (3^e division), et qui nourrit de grosses ambitions pour retrouver, dans un proche avenir, sa place parmi l'élite qu'il a perdue, à l'issue de l'exercice 2020-2021, selon ses dirigeants.

A propos de la grande opéra-



tion de mise à niveau du même stade, et qui touchera ses différents équipements, M. Bouhediba a souligné qu'elle est retenue dans le programme arrêté par le ministère de tutelle visant à "moderniser les grands stades du pays de manière à répondre aux nouveaux critères fixés en la matière par les instances footballistiques internationales". Il a, en outre, informé que les études inhérentes à la réhabilitation du stade Tahar-Zoughari viennent d'être achevées et qu'une première tranche de l'ordre de 300 mil-

lions de dinars a été débloquée par les services concernés pour lancer les travaux d'usage probablement lors de l'été prochain".

Le Stade Tahar-Zoughari, inauguré le 18 mars 1987 par un

match amical entre la sélection algérienne et le club français de l'Olympique de Marseille, a une capacité d'accueil de 30.000 places. Il est revêtu de gazon artificiel de 5^e génération.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - CRB - JSK : (9E J / AUJOURD'HUI À 17H45) Les Canaris face à leur bête noire !

Le Stade du 5 Juillet s'apprête à accueillir une rencontre de haut niveau aujourd'hui à 17h45, au stade du 5juillet opposera le CR Belouizdad à la formation de Djurdjura. Ce choc, qui promet un spectacle intense entre deux des équipes les plus prestigieuses du football algérien.

Par F. Yanis

Un système de jeu qui réussit, Mohamed Lacet ne prévoit pas de chambouler ses plans d'invincibilité depuis l'entame de la compétition, les Belouizdadias accueilleront, ce soir à 17h45, la formation Kabyle JSK, dans le cadre de la 9e journée du championnat Ligue 1 Mobilis sous le signe de la confirmation.

Ayant réalisé une belle opération, en empochant les trois points lors du derby Algérois du face au MCA et avec un score large sans appel, 3 à 1, les hommes du premier responsable technique du CRB Abdelkader Amrani se présenteront avec les mêmes ambitions et la même dynamique pour confirmer leur bonne santé affichée depuis que l'ex coach de CSC Abdelkader Amrani a pris les commandes du CR Belouizdad.

La reprise des entraînements a eu lieu dans une bonne ambiance, mais aussi dans une forte concentration en prévision d'un autre gros match qui attend la formation du Djurdjura. Le stade Hocine Aït Ahmed de Tizi risque de s'avérer exigu pour contenir toute cette foule de fans attendue pour l'occasion.

Leur absence au stade du 5juillet s'est fait sentir et les Canaris misent beaucoup sur l'apport de leurs supporters ce soir pour pouvoir prendre le dessus et garder leur première place au classement général, un bilan que l'équipe de Ould Ali n'a pas réalisé depuis belle lurette.



classement général, un bilan que l'équipe de Ould Ali n'a pas réalisé depuis belle lurette.

Se méfier de la bête blessée

Le CRB accueillera ce soir sur son stade fétiche une équipe de la JSK en difficulté après le départ de son entraîneur, surtout après sa récente défaite à domicile face en coupe d'Algérie face à l'USMH un but à zéro. Les problèmes auxquels a fait face la formation de Djurdjura a eu raison de ses résultats de ce début de saison faisant de cette équipe habituée à jouer les premiers rôles cette saison.

Toutefois, les Jaunes et Vert ne veulent pas tomber dans le piège de la facilité, et ont affirmé à l'unanimité qu'ils feront abstraction de la situation de leur adversaire et feront tout pour garder les trois points de la victoire à domicile. Le coach Mohamed Lacet a sensibilisé ses troupes aux entraînements,

rappelant la nécessité de garder leur dynamique et faire preuve de progression dans le jeu.

Un système de jeu qui réussit, Lacet ne prévoit pas de chambouler ses plans.

une bonne stratégie de jeu, garantir une progression constante est pour l'instant, les plus grandes priorités du coach des Canaris. Les résultats selon lui, suivront automatiquement. Pour la confrontation qualifiée, le coach ne prévoit pas de changements importants dans sa stratégie. Va-t-il reconduire le même dispositif que face au CRB lors de la précédente journée, en tout cas, le coach n'entend pas chambouler ses plans. Lacet optera toujours pour le système du 4-4-2 avec de légers changements probablement de joueurs. Tout ce qui importe, c'est de rester sur la lignée des bons résultats et continuer le bonhomme de chemin tout en restant modeste et dire que le titre n'est pas l'objectif principal du club, histoire d'éloigner le mauvais œil et de faire éviter aussi aux joueurs la lourde pression.

E.Y.

L'Allemand Josef Zinnbauer nouvel entraîneur de la JSK

Le technicien allemand Josef Zinnbauer, est devenu le nouvel entraîneur de la JS Kabylie, en remplacement d'Abdelhak Benchikha, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, hier soir. Zinnbauer (54 ans) s'est rendu ce lundi au siège d'ATM Mobilis, actionnaire majoritaire du club kabyle, où il a rencontré le président-directeur général (PDG) de l'opérateur national de téléphonie mobile, Chaouki Boukhazani, ce dernier "a souhaité la bienvenue au nouveau coach, tout en insistant sur l'importance de la stabilité de l'équipe et le travail sérieux, pour réaliser des résultats à la hauteur de l'histoire du club", précise la même source. Le nouveau coach des "Canaris" avait entamé sa carrière d'entraîneur en 1996, en dirigeant le

club allemand du SK Lauf, avant de passer par d'autres formations en Allemagne, à l'image de la réserve de Karlsruhe (2012-2014) et l'équipe première d'Hambourg (2014-2015). En 2015, il quitte son Allemagne natale pour la première fois, pour aller diriger le club suisse de Saint-Gall (2015-2017). En Afrique, il avait dirigé deux clubs : Orlando Pirates d'Afrique du Sud (2019-2021) et le Raja (2023-2024). Sa dernière expérience était en 2024 sur le banc du club saoudien d'Al-Wehda.

Le P-dg d'ATM Mobilis a "réitéré au passage le soutien et l'engagement inconditionnel de son entreprise à œuvrer, et garantir tous les moyens nécessaires, pour permettre à la JSK de réaliser ses objectifs et répondre aux attentes des supporters."

APS

LIGUE 1 MOBILIS

L'ES Mostaganem engage le gardien de but de la JS Saoura, Walid Ouabdi (club)

L'ES Mostaganem a renforcé ses rangs par les services du gardien de but Walid Ouabdi, qui a signé son contrat en provenance de la JS Saoura, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction du club promu cette saison en Ligue 1 de football.

Ouabdi devient la deuxième recrue de l'ESM durant l'actuelle période de transferts hivernale, après l'arrivée, il y a quelques jours, de l'ancien défenseur international algérien, Djamel Benlamri, resté sans club durant la première moitié de la saison suite

à la résiliation de son contrat avec la formation irakienne d'Al-Shorja, peu de temps après l'avoir rejoint l'été dernier. L'Espérance se trouve actuellement à Oran où elle effectue un stage bloqué de dix jours sous la direction de son nouvel entraîneur, Nadir Leknaoui, devenu troisième technicien à diriger l'équipe de l'ouest algérien cette saison, après Cherif Hadjar et Slimane Raho. Les "Hawata" disputeront, ce lundi, leur premier match amical dans le cadre de leur stage à Oran, face au CR Temouchent, pensionnaire de la Ligue 2.

Cette rencontre vise à "tester l'évolution de la préparation physique des joueurs, ainsi qu'à améliorer leur performance collective", précise-t-on de même source.

L'ESM a terminé la première partie du championnat à la 16e et dernière place au classement avec 12 points, obtenus grâce à trois victoires, contre trois nuls et huit défaites, en attendant de disputer son match en retard contre le MC Alger, prévu pour le 2 février prochain. Le club a récemment subi un coup dur après que la Commission de discipline de la Ligue de



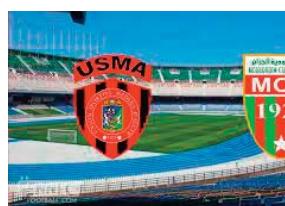
football professionnel lui a infligé une sanction de huis clos lors de six matches, dont trois en dehors de la wilaya de Mostaganem.

Cette sanction intervient suite au jet d'un projectile depuis les tribunes de son stade "Mohamed-

Bensaïd", qui a touché un joueur de la JSM Tiaret lors de la rencontre qui a récemment opposé les deux équipes en seizième de finale de la Coupe d'Algérie, et soldée par une victoire de l'ESM (2-1 a.p.), rappelle-t-on.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 7E J) USMA-MCA vendredi à 18h00 (LFP)

Le coup d'envoi du "big derby" algérois entre l'USM Alger et le MC Alger, prévu vendredi au stade olympique du 5-juillet d'Alger, pour le compte de la mise à jour de la 7e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, sera donné à 18h00, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche dans un communiqué. L'USMA occupe la 5e place au tableau avec 20 points, à égalité avec le CS Constantine, l'ASO Chlef, et l'USM Khencela, tandis que le "Doyen" pointe à la 3e place avec 21 unités, en compagnie de l'ES Sétif. L'USMA compte trois autres matchs en retard à disputer. De son côté, le Mouloudia aura à jouer deux matchs pour se mettre à jour avec le calendrier de la compétition. Deux matchs de mise à jour de la 12e journée, se disputeront le lendemain du derby, soit le samedi 25 janvier : CS Constantine - MC El-Bayadh (16h00) et Paradou AC - CR Belouizdad (17h00).



LIGUE 2 AMATEUR (GR.CENTRE-OUEST) 16^e J NAHD-RCK et JSEB-ESBA décalés au dimanche 26 janvier (LNFA)

Les deux matchs NA Husseïn-Dey RC Kouba et JS El-Biar-ES Ben Aknoun, comptant pour la 16e journée (Gr.Centre-Ouest) de la Ligue 2 amateur de football, ont été décalés de 48 heures, soit au dimanche 26 janvier, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA), dimanche dans un communiqué.

"Les rencontres seniors NAHD-RCK et JSEB-ESBA, programmées initialement le vendredi 24 janvier, ont été décalées à dimanche 26 janvier", précise la même source. Au terme de

la première partie de la saison, l'ESBA occupe la tête du groupe Centre-Ouest avec 35 points, à cinq longueurs de son dauphin le RCK (2e, 30 pts), alors que la JSEB suit derrière à la troisième place, en compagnie de la JSM Tiaret et l'ASM Oran, avec 23 points chacun. De son côté, le NAHD occupe la 6e position avec 22 unités. "Les matchs de la catégorie des réserves sont maintenus à leur date initiale à savoir le vendredi 24 janvier", conclut la LNFA.

APS

PORTO VITOR BRUNO PREND LA PORTE

La défaite de trop pour l'entraîneur Vitor Bruno sur le banc du FC Porto. Nommé pour prendre la succession de Sergio Conceição l'an dernier, le technicien portugais a été officiellement débarqué ce lundi après le revers en championnat contre Gil Vicente (1-3) dimanche. Actuellement 3e du classement, le FCP, éliminé des deux coupes nationales, compte 4 points de retard sur le leader, le Sporting Portugal.

REAL MADRID

ANCLOTTI, DÉPART EN FIN DE SAISON ?

Une véritable bombe au Real Madrid ? Malgré un contrat jusqu'en juin 2026, l'entraîneur des Merengue Carlo Ancelotti a pris la décision de quitter son poste au terme de la saison 2024-2025, d'après les informations de la radio Onde Cero ce lundi. Peu importe le dénouement de cet exercice et les potentiels trophées remportés par la Maison Blanche, le technicien italien ne compte pas revenir sur sa décision.

Malgré les remous depuis le début de la saison, l'ancien coach du Paris Saint-Germain dispose pourtant toujours de la confiance de ses dirigeants, mais ne souhaite pas poursuivre sa mission sur le banc madrilène. Sans surprise, un immense favori se dégage déjà pour lui succéder : le manager du Bayer Leverkusen Xabi Alonso, actuellement lié jusqu'en juin 2026 avec le champion d'Allemagne en titre.

BARCELONE L'APPEL DE FLICK CONTRE LE RACISME

Pendant le match sur le terrain de Getafe (1-1) samedi, le latéral gauche du FC Barcelone Alejandro Balde a été victime de racisme (voir la brève de 00h01). Témoin de ces incidents, l'entraîneur blaugrana Hansi Flick a lancé un appel pour combattre ce fléau souvent dénoncé dans le football espagnol.

"Il n'y a pas de place pour le racisme dans le football ou dans la vie. C'est incroyable à notre époque, c'est totalement inacceptable. Les racistes doivent rester chez eux, ne pas aller au match. Je pense que nous devons nous battre contre eux. C'est la meilleure chose à faire pour tout le monde. Mais les gens autour d'eux peuvent aussi faire quelque chose. Parce qu'au final c'est injuste, ce n'est pas le respect dans lequel nous voulons vivre normalement. Je pense que tout le monde peut agir", a réclamé l'Allemand.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS



MAN CITY TOUT EST PRÊT POUR REIS

Comme Abduqodir Khusanov, le défenseur central Vitor Reis (19 ans) a d'ores et déjà passé sa visite médicale et signé son contrat avec Manchester City, annonce le journaliste Fabrizio Romano. Même chose pour les documents administratifs entre les Sky-blues et Palmeiras, qui va recevoir 35 millions d'euros, sans compter les bonus, pour son futur ex-joueur. Il ne manque plus que l'officialisation, laquelle devrait avoir lieu dans la semaine.

ASTON VILLA CARLOS, DIRECTION FENERBAHÇE

Arrivé de Séville en juillet 2022, le défenseur central Diego Carlos (31 ans, 10 matches en Premier League cette saison) va quitter Aston Villa sur ce mercato d'hiver. Selon les informations du journaliste Fabrizio Romano, l'ancien Nantais s'envolera pour la Turquie ce lundi afin de s'engager en faveur de Fenerbahçe. Un transfert qui devrait légèrement dépasser les 10 millions d'euros. Pour le remplacer, les Villans pensent toujours à l'arrière central français du FC Séville, Loïc Badé (24 ans, 16 matches en Liga cette saison), estimé à 25 millions d'euros.

AL HILAL NEYMAR VERS UN RETOUR À SANTOS

Sous contrat jusqu'en juin prochain, Neymar (32 ans) pourrait quitter Al Hilal cet hiver. Le journaliste Fabrizio Romano affirme que le milieu offensif se rapproche d'un retour à Santos.

Le club formateur de l'international brésilien a formulé une offre de prêt à laquelle l'actuel leader de la Saudi Pro League doit encore répondre. En concurrence avec le Chicago Fire (MLS), Santos serait mieux placé sur ce dossier.

Rappelons que l'ancien Parisien n'a pas été inscrit pour disputer la deuxième partie de saison dans le championnat saoudien.

Edited by the S.A.R.L.
DK NEWS

Délégué général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 023.38.48.00**
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews.dz **SITE :** http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 023.38.48.00** **FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL :** contact@dknews.dz **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77**
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le président du parti "Sawt Echaâb"...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le président du parti "Sawt Echaâb", M. Lamine Osmani, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Présidence de la République.



L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du

président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

... Ainsi que le premier secrétaire national du FFS



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), M. Youcef Aouchiche, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

ALGÉRIE - ONU

M. Attaf préside lundi à New York la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Moyen Orient

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf présidera, lundi à New York, la réunion ministérielle du Conseil de sécurité consacrée à "la situation au Moyen Orient, y compris la question palestinienne". Cette réunion qui marquera l'ouverture, au Conseil de sécurité de l'ONU, du débat trimestriel sur la question, verra la participation du secrétaire général de l'organisation, Antonio Guterres qui devrait prononcer une allocution.

L'accord de cessez-le-feu entre le mouvement de résistance islamique, Hamas, et l'entité sioniste, entré en vigueur dimanche 19 janvier, devrait être un point central de la réunion. Lors du débat public de lundi, M. Guterres et les membres du Conseil devraient

saluer l'accord de cessez-le-feu et exhorter les deux parties à s'engager, de bonne foi, à le mettre en œuvre pleinement et rapidement.

L'Algérie qui a œuvré, sans cesse, au sein du Conseil de sécurité, pour l'adoption d'une résolution exigeant un cessez-le-feu permanent et durable à Ghaza, dévastée par des mois d'agression sioniste génocidaire, devrait réitérer son appel à la pleine mise en œuvre de l'accord et souligner la nécessité d'aller vers un cessez-le-feu permanent.

Elle devrait également insister sur l'importance de lever toutes les restrictions et les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire à la population palestinienne de la bande de Ghaza, et exiger un retrait complet des forces d'occupation sionistes des territoires palestiniens.

Même si l'Algérie a exprimé, dans un communiqué, sa "satisfaction" de l'accord de ces-

sez-le-feu dans la bande de Ghaza, elle a, toutefois, estimé que cet accord constitue une réponse "partielle" aux aspirations du peuple palestinien. Cette réponse doit être "complétée par d'autres démarches pour la reconstruction et l'unification des territoires palestiniens mais aussi par l'ouverture de perspectives concrètes pour l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain comme solution juste, durable et définitive au conflit arabo-israélien, une condition sans que non pour rétablir la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient", avait-elle réagi à l'annonce d'un cessez-le-feu à Ghaza. En décembre, dans un discours devant le Parlement, réuni en congrès, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait assuré que l'Algérie n'abandonnerait jamais la Palestine et la soutiendrait jusqu'à l'établissement d'un Etat,

avec El Qods pour capitale. La réunion de lundi sera l'occasion pour l'Algérie, qui préside le Conseil de sécurité pour le mois de janvier, d'appeler à la fin de l'occupation et la création d'un Etat palestinien indépendant et souverain. Pour rappel, M. Attaf, chargé par le président de la République, est arrivé dimanche à New York pour présider une série de réunions et d'activités dans le cadre de la présidence algérienne tournante du Conseil de sécurité des Nations unies pour le mois de janvier en cours. A cette occasion, il présidera les réunions de haut niveau programmées au Conseil de sécurité à l'initiative de l'Algérie, en vue de mettre en lumière les questions les plus pressantes du monde arabe et du continent africain, notamment les développements de la question palestinienne, la lutte contre le terrorisme en Afrique et la coopération entre les Nations unies et la Ligue arabe.

Guterres remercie l'Algérie pour l'avoir invitée à présenter une allocution sur la situation au Moyen-Orient

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a remercié lundi à New York l'Algérie pour l'avoir invitée à présenter une allocution sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne.

M. Guterres qui a remercié l'Algérie, lors de son allocution, au début des travaux de la réunion ministérielle du Conseil de sécurité, sous la présidence de l'Algérie, consacrée à "la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", a également rendu hommage aux organisations et pays, dont le Qatar, ayant consenti des efforts constants en vue de parvenir à un accord de cessez-le-feu à Ghaza entre le mouvement de résistance palestinienne Hamas et l'entité sioniste, après 16 mois de génocide dans la bande de Ghaza.

Dans le cadre de l'accord, Guterres a exhorté les deux parties à tenir leurs engagements et appliquer pleinement l'entendement afin qu'il aboutisse à la libération de tous les détenus et à un cessez-le-feu "permanent" à Ghaza, ajoutant que son organisation fera tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir ces ef-

forts, notamment en termes d'acheminement de l'aide humanitaire dans toute l'enclave palestinienne. Il a aussi souligné que l'ONU est consciente des obstacles significatifs des défis et des contraintes qui subsistent, affirmant que le cessez-le-feu devrait se traduire par au moins quatre mesures à mettre en œuvre sur le terrain. La première de ces mesures serait, selon M. Guterres, de permettre aux agences de l'ONU, y compris l'UNRWA, pionnière de la réponse humanitaire, d'accomplir leurs tâches sans entrave et d'y accéder rapidement et en toute sécurité par tous les canaux et points de passage possibles pour livrer de la nourriture, de l'eau, des médicaments, du carburant, des abris et des matériaux nécessaires pour réparer les destructions à Ghaza, y compris dans le nord, ainsi que donner libre accès aux organisations locales et internationales et au secteur privé. La deuxième mesure consiste à "assurer la sécurité, la sûreté et un environnement de travail propice à l'acheminement de l'aide et des services de base, dont des équipements nécessaires pour la protection et la

communication. "Pour mener à bien nos tâches, les parties doivent coordonner avec les Nations Unies de manière rapide et efficace. Il s'agit également de rétablir l'ordre public et la sécurité afin d'empêcher le pillage des fournitures humanitaires", a déclaré M. Guterres. Troisièmement, les populations doivent avoir accès à une assistance vitale, y compris à une évacuation médicale pour ceux qui en ont besoin. J'exalte les Etats membres à accueillir les blessés", a-t-il recommandé, notant que "des fournitures commerciales suffisantes doivent être autorisées à entrer à Ghaza pour répondre aux besoins de la population". La quatrième mesure concerne la protection des civils et ceux qui veulent rejoindre leur communauté doivent pouvoir le faire en toute sécurité. Dans ce contexte, Antonio Guterres a exhorté les membres du Conseil et les Etats membres à soutenir les efforts visant à parvenir à un cessez-le-feu "permanent", à garantir l'obligation de rendre des comptes et à créer les conditions nécessaires au redressement et à la reconstruction, en soulignant la nécessité

de "permettre aux médias internationaux d'accéder à Ghaza pour rendre compte des faits sur le terrain". Guterres a également regretté la détérioration continue de la situation en Cisjordanie occupée, due aux bombardements aériens incessants de l'occupant sioniste, à la poursuite des implantations illégales des colonies et à la décision de l'entité Sioniste sur l'annexion d'une partie ou de la totalité de la Cisjordanie occupée dans les prochains mois, exprimant sa "profonde inquiétude" face à "la menace qui pèse sur l'intégrité territoriale de la Cisjordanie occupée et de la bande de Ghaza". "Toute annexion de ce type constituerait une grave violation du droit international et il est clair qu'une plus grande stabilité au Moyen-Orient exige une action définitive en faveur d'une solution à deux Etats, conformément au droit international, aux résolutions des Nations unies et aux accords précédents", a-t-il déclaré, ajoutant que les Nations unies continueraient à soutenir tous les efforts visant à faire progresser la paix et la stabilité.